

# L'Allevaradin

LE MAGAZINE DU PAYS D'ALLEVARD - N° 141 - Novembre 2018 - [www.allevard.fr](http://www.allevard.fr)

15 juillet 2018, le bonheur !

SAMU

**15**

GENDARMERIE

**17**

POMPIERS

**18**

**114**

**N° d'urgence au service des personnes ayant des difficultés à parler ou à entendre**

**ADMR**

Aide à domicile en milieu rural  
14, avenue de Savoie

**04 76 13 50 83**

**ADSPA**

Soins à domicile  
**04 76 45 07 34**

**Assistance sociale CARSAT**

RDV au **04 76 12 19 26**

**Bibliothèque**

Ancien Collège  
Lundi, mercredi, de 16 h 30 à 18 h 30  
Jeudi, de 10 h à 12 h  
Samedi, de 10 h à 12 h 30

**04 76 73 65 07**

**Caisse d'Allocations Familiales**

Lundi, de 9 h à 12 h  
et de 13 h 30 à 16 h 30  
Maison des services  
33, rue de la ganterie - Pontcharra

**Véolia**

**09 69 32 34 58**

**Conciliateur de justice**

1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mercredis du mois en mairie  
Sur RDV au **04 76 97 50 24**  
www.conciliateurs.fr

**Conseiller juridique**

3<sup>e</sup> mardi du mois, en mairie,  
de 17 h 30 à 19 h  
Sur RDV au **04 76 97 50 24**

**Déchetterie**

Mercredi, vendredi de 14 h à 18 h  
Lundi, samedi, de 8 h à 12 h  
et de 14 h à 18 h  
Jusqu'à 19 h l'été

**Maison du Territoire**

71, chemin des Sources  
Bernin  
**04 56 58 16 00**

**Gardes médicales**

Maison médicale  
12, rue Lamartine à Froges  
- Les jours de semaine de 20 h à minuit  
- Les samedis de midi à minuit  
- Les dimanches et jours fériés de 8 h à minuit  
Pour avoir un rendez-vous appeler le  
**08 10 15 33 33**

Attention : aucun patient n'est vu sans accord préalable du centre 15

**Gendarmerie**

8, boulevard Jules Ferry  
**17** ou **04 76 97 50 14**

Tous les jeudis et samedis de 08 h à 12 h  
et de 14 h à 18 h.

Pour les plaintes, service en ligne de prise  
de rendez-vous personnalisée :

**pre-plainte-en-ligne.gouv.fr**

**Police Municipale**

Square Menaggio  
**04 76 97 00 84**

**La Poste**

8, avenue Louaraz

**36 31 : courrier**

**36.39 : banque postale**

Lundi, jeudi vendredi de 9 h à 12 h et 14 h à  
16 h 30

Mardi de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h 30

Mercredi et samedi de 9 h à 12 h

Départ du courrier à 15 h 30

**Ludothèque**

Ancien collègue  
Mercredi, de 16 h à 18 h 30

**Mairie d'Alleverd-les-Bains**

Place de Verdun  
Tél. **04 76 97 50 24** - Fax **04 76 97 00 88**  
contact@alleverd.fr  
www.alleverd.fr

Du lundi au vendredi,  
de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30

**Multi-accueil Les Flocons**

14, bis avenue de Savoie  
**04 76 45 07 28**

**Le Tacot (accueil enfants-parents 0-4 ans)**

8, avenue Louaraz (Pôle enfance jeunesse)  
Jeudi 8 h 45-11 h 45 (période scolaire)

**Musée d'Alleverd**

Maison des Forges  
**04 76 45 16 40**  
musee@le-gresivaudan.fr  
www.museedalleverd.wordpress.com

**Office du Tourisme**

Place de la Résistance  
**04 76 45 10 11**  
Lundi, 10 h/12 h et 14 h/18 h ; du mardi  
au vendredi, 9 h/12 h et 14 h/18 h  
www.alleverd-les-bains.com

**Perception**

10, avenue Louaraz  
**04 76 97 51 14**  
Ouverture au public : du lundi au vendredi  
le matin de 8 h 45 à 12 h.  
Accueil téléphonique : du lundi au vendredi  
de 8 h 15 à 12 h et de 13 h 15 à 16 h 30

**Pôle Emploi Pontcharra**

40, avenue de la gare  
Lundi au jeudi 8 h 30 à 16 h 15  
Vendredi 8 h 30 à 12 h 30  
(Matin sans rdv, après-midi sur rdv)  
Tél. candidat **39 49**  
Tél. employeur **39 95**

**GEG**

24, avenue de Savoie  
Du lundi au vendredi,  
de 8 h 10 à 12 h 30 et de 13 h 15 à 16 h 30  
**Un seul numéro pour joindre la région  
et dépannage 24 heures sur 24 :**  
**04 76 97 53 54**

**Relais Assistantes Maternelles**

Avenue Louaraz  
**04 76 08 11 96**  
www.ram-paysdalleverd.fr

**SASEP Crêts-en-Belledonne**

**04 76 40 66 18**

**Sécurité sociale**

Sécurité Sociale  
Jeudi, de 9 h à 11 h 30 (semaines paires)  
En Mairie d'Alleverd.

**Transports du Grésivaudan**

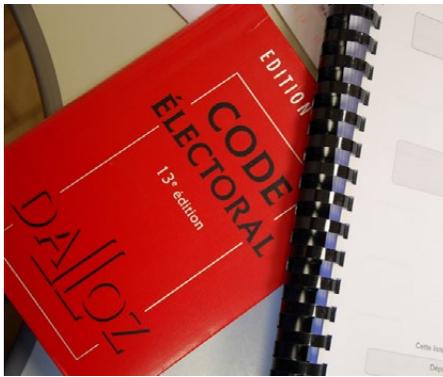
**0 800 941 103** (appels gratuits)  
www.tougo.fr

## ALLEVARDIN 141

Édité par la commune d'Alleverd-les-Bains, Place de Verdun - 04 76 97 50 24. **Directeur de la publication** : Philippe Langénieux-Villard.

**Rédaction** : Bernadette Buzaré. **Photos** : Bernadette Buzaré. **Mise en page** : Yann Moreaux.

**Édition** : Au Bristol. Papier PEFC certifié. **Distribution** : La Poste. **Tirage** : 4 500 exemplaires. **Dépôt légal** : novembre 2018 - ISSN 1270-0061.



## Réforme des inscriptions sur listes électorales

La loi du 1<sup>er</sup> août 2016 réforme, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019, les modalités de gestion des listes électorales et crée un répertoire électoral unique (REU) dont la tenue est confiée à l'INSEE. Elle met fin à la révision annuelle des listes électorales.

Les maires se voient transférer, à la place des commissions administratives, la compétence pour statuer sur les demandes d'inscriptions et sur les radiations des électeurs ne remplissant plus les conditions pour demeurer inscrits.

Un contrôle à posteriori sera opéré par des commissions de contrôle nommées par le préfet composées d'élus municipaux.

Les demandes d'inscriptions, déposées au plus tard le 31 décembre 2018 et les procédures de radiation engagées jusqu'à cette date, sont régies par le droit actuel.

**À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019, toute demande d'inscription et toute procédure de radiation seront traitées selon les nouvelles modalités.**

A titre transitoire, pour tous les scrutins se tenant entre le 11 mars 2019 et le 1<sup>er</sup> janvier 2020, **la date limite d'inscription est le dernier jour du deuxième mois précédant le scrutin. Ainsi, pour les élections européennes qui auront lieu le 26 mai 2019, la date limite d'inscription est fixée au 31 mars 2019. Ce jour étant un dimanche, une permanence sera assurée en mairie le samedi 30 mars.**

L'inscription jusqu'au sixième vendredi précédant le scrutin sera possible pour les scrutins organisés à compter du 2 janvier 2020.

## Un bouquet de services mairie en ligne

La commune d'Allevard a choisi de se raccorder au dispositif national des services en ligne pour simplifier la vie des usagers. Désormais, un certain nombre de démarches sont accessibles depuis le site **service-public.fr**, sur votre ordinateur, tablette ou smartphone.

Votre demande est ensuite répercutée dans les services administratifs de la mairie d'Allevard qui traitera votre demande.

### Quelles démarches sont possibles ?

**Demande d'actes d'état civil (AEC) :** ce service donne la possibilité aux usagers d'effectuer sur internet leurs demandes d'actes de naissance, de mariage, de décès.

**Déclaration de changement de coordonnées (JCC) :** Pour déclarer rapidement et facilement un changement d'adresse postale lors d'un déménagement ou d'une modification administrative. Via ce service, les usagers peuvent aussi procéder à la mise à jour de leur adresse électronique, leurs numéros de téléphone fixe et de portable. Ils peuvent ainsi signaler à leur commune leur changement de coordonnées et les nouveaux arrivants ont par ailleurs la possibilité de préciser la composition de leur foyer.

**Demande d'inscription sur les listes électorales (ILE) :** ce service en ligne accessible 7j/7

et 24h/24 est une solution efficace pour éviter les désagréments liés à l'afflux du public, notamment en fin d'année, et réduire le temps d'attente au guichet.

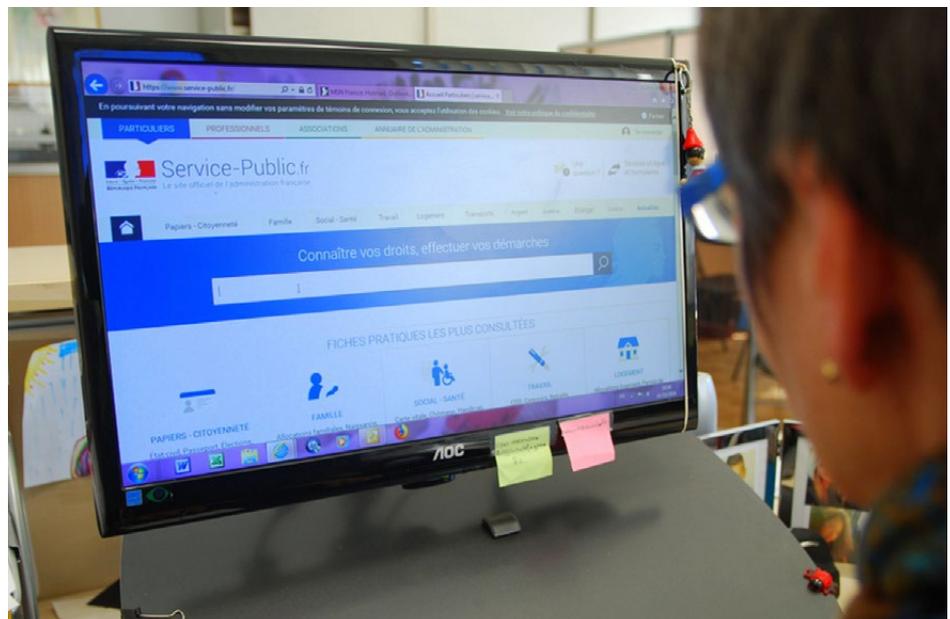
**Recensement citoyen obligatoire (RCO)** Première démarche civique des jeunes français. En quelques clics seulement, les jeunes transmettent leur dossier en ligne à la mairie, sans déplacement et à tout moment de la journée. La commune peut en retour envoyer l'attestation de recensement vers le porte-documents sécurisé sur le compte personnel de l'utilisateur.

**Démarche en ligne de préparation à la conclusion d'un Pacs (DDPACS)** Avec cette démarche, les usagers souhaitant se pacser peuvent compléter en ligne les informations nécessaires à cette union (actuellement contenues dans les Cerfa) et télécharger leurs pièces justificatives (actes de naissance convention spécifique de PACS le cas échéant). L'ensemble sera envoyé à la commune chargée de conclure le PACS (à savoir la mairie de résidence commune des partenaires).

**Déclaration d'ouverture de chantier (DOC).** Ce service permet de signaler à la mairie le commencement de ses travaux ou aménagements. La déclaration d'ouverture de chantier doit obligatoirement être faite dès l'ouverture du chantier.

Pour toutes ces démarches :

**service-public.fr**



## Accessibilité aux commerces facilitée par les arrêts minutes

Rue Ponsard, 6 places de parking sont désormais destinées à des arrêts minutes ne devant pas excéder 20 mn. Cette démarche vise à faciliter l'accès aux commerces locaux du centre-ville.



## Un nom pour une rue au David

Désormais la rue qui dessert le centre de secours, la pharmacie des Thermes, le cabinet médical, a été baptisée par le conseil municipal, en coordination avec les riverains, « **rue du Flumet** ».



## Nous roulons trop vite !

### Route du Moutaret et secteur de La Ratz

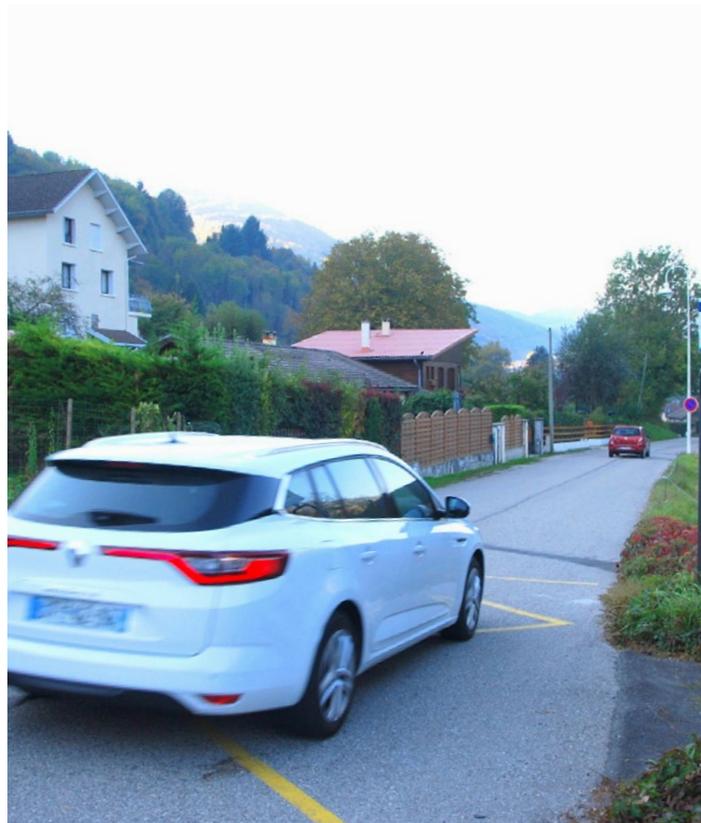
La route D 525 dans les gorges du Bréda bénéficie d'importants travaux par le Département qui doit la remettre en état pour la sécurité de tous et un meilleur accès à Allevard.

Ces interventions, qui sont programmées jusqu'en juin 2020, induisent des coupures de cet axe épisodiquement durant plusieurs mois jusqu'en juin 2020. Des itinéraires de déviation ont été mis en place via Le Moutaret et Arvillard ce qui provoque une recrudescence importante des passages de véhicules dans le secteur de La Ratz et route du Moutaret.

- **Pour le secteur de La Ratz**, qui est une route départementale, une rencontre a eu lieu avec le Département qui travaille à des solutions de sécurisation.
- **Pour le secteur de la route du Moutaret**, voie communale sur la partie agglomération, le maire a organisé une réunion avec les riverains pour mettre en place au plus vite des nouveaux éléments de sécurité.

### Entrée de ville, Le David

L'entrée de ville au David connaît un développement important de fréquentation compte tenu de l'installation de l'aire de camping car, du cabinet médical, de la pharmacie, des pompiers, et bientôt du centre routier, avec à proximité la supérette et les arrêts de bus qui longent cet axe. Le conseil municipal travaille à l'installation d'un radar pédagogique pour inciter les usagers à lever le pied.



**La meilleure des solutions restant de lever le pied ! En ville limitons notre vitesse, pas la vie des autres !**

## Application Politeia : soyez en lien avec la mairie

La mairie d'Allevard vient de souscrire à l'application « Politeia France » afin de faciliter la communication entre les habitants et les services de la mairie.

Une fois l'application téléchargée sur votre smartphone, il vous suffit d'ouvrir un compte et de demander la ville d'Allevard. Vous pou-

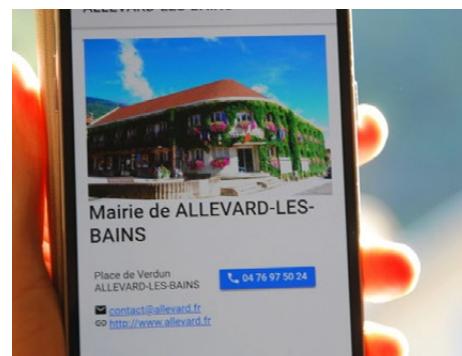
vez alors bénéficier d'informations d'actualité via des notifications, signaler des anomalies dans la commune (voirie, dégradations,...).

Politeia peut s'avérer être un moyen de sondage de la population (choix d'un nom de rue, satisfaction sur des services municipaux...)

et permettre d'alerter la population en cas de risque majeur.

L'application est entièrement gratuite pour l'utilisateur.

**Disponible sur App Store et sur Google play**



## La commune recherche 4 recenseurs



Logo du Recensement de la population 2019.

Répondez sur internet, c'est encore plus simple

le-recensement-et-moi.fr

DES CHIFFRES AUJOURD'HUI POUR CONSTRUIRE DEMAIN

Insee & votre commune

La collecte au titre du recensement de la population 2019 débutera le 17 janvier 2019 et se terminera le 6 février 2019. Pour assurer cette mission, la commune recrute 4 agents recenseurs.

Si vous souhaitez postuler pour cette mission, merci d'adresser votre candidature à Monsieur le maire d'Allevard.

Pour plus d'informations sur ces postes, vous pouvez contacter :

Mairie d'Allevard  
Tél. : 04 76 97 00 82



## Les travaux de façades sont déterminant pour le cadre de vie

Nous vivons à Allevard dans un environnement privilégié. Chacun d'entre nous contribue de manière très significative à l'amélioration du cadre de vie de notre commune et est acteur de l'amélioration ou de la détérioration de ce patrimoine.

Pour encourager la réfection des façades et des devantures commerciales, **la commune a mis en place une aide financière** pour les propriétaires qui en feront la demande.

Le service urbanisme et architecture de la mairie est à votre disposition pour vous conseiller et vous guider dans vos démarches.

**Les travaux sur votre façade (menuiseries, volets, ravalement...), votre toiture ou votre clôture modifient l'aspect des constructions et sont soumis à autorisation. Ils doivent faire l'objet d'une déclaration préalable de travaux en mairie.**

Nos patrimoines naturel et architectural sont remarquables et d'intérêt public, il appartient à tous de les conserver.



## Le président du Département a inauguré les bandes cyclables de la RD 525

Jean-Pierre Barbier, président, et Martine Kohly, vice-présidente, du Département, ainsi que Patrick Mollard, maire-adjoint d'Allevard représentant le maire et Jean-Louis Maret, maire de Crêts-en-Belledonne, accompagnés de nombreux élus, étaient présents au bord du lac du Flumet le 12 octobre pour inaugurer la bande cyclable qui a été créée

sur 5 km entre les deux communes. Cet aménagement entre dans le cadre d'une politique départementale qui vise à améliorer le partage en toute sécurité de l'espace routier entre les véhicules et les cyclistes. Des travaux importants, d'un coût de 900 000 €, ont mis en sécurité cet axe qui compte 6 000 véhicules qui circulent journalièrement.

## Le square S<sup>t</sup>-Joseph plus beau, plus propre

Le square S<sup>t</sup>-Joseph se trouve devant le cimetière et jouxte la chapelle S<sup>t</sup>-Joseph.

Afin d'en améliorer l'aspect visuel et rendre ce lieu plus propre, les gravillons ont été remplacés par un enrobé grenailé.

Coût : 8 630 €



## L'imbécilité a eu raison des arrosoirs au cimetière

Voilà plusieurs années que la commune mettait à disposition des arrosoirs au cimetière afin de faciliter les arrosages et d'éviter la multiplication des contenants. Malheureusement, ils sont régulièrement volés. Devant ces attitudes déplorables et répétées, la commune cesse cette mise à disposition avec regret et amertume.



## Le monument aux morts est rénové

Au fil des années, le monument aux morts avait noirci. A l'occasion de l'année de la commémoration du centenaire de la première guerre mondiale, un nettoyage complet a été effectué par une entreprise spécialisée.



En outre, à l'occasion des cérémonies du 11 novembre, un chêne des marais, offert par la communauté de communes, sera planté par le conseil municipal des enfants dans le parc du monument aux morts.

Coût : 4 500 €



## Le bassin de Pommier en eau

Une conduite abimée a été remplacée au bassin de Pommier afin de permettre sa réalimentation en eau qui est captée sur une source naturelle.

Coût : 4 500 €

## Le temps des vacances, le temps des travaux pour les écoles

A l'école primaire Pierre Rimbaud le hall a été entièrement repeint.

Coût : 10 200 €

A l'école maternelle Jeanne des Ayettes le sable du bac à sable a été renouvelé ainsi que la couverture.

Coût 1 500 €

Un jeu de plein air a été remplacé.

Coût 800 €





### Un terrain multisports construit et aménagé

C'est boulevard des anciens d'Algérie, presque face au gymnase du collège, que la commune a pris la décision de construire un terrain multisports. Après un travail sur le sol, des éléments ont été installés pour permettre l'exercice de multiples pratiques sportives.

**Coût : 30 000 € (Subvention : 30 % Département)**



### Des magnolias et des travaux boulevard Jules Ferry

Plusieurs prunus malades ont été abattus boulevard Jules Ferry. 12 magnolias de Kobé sont venus les remplacer. C'est un arbre caduc qui fleurit au printemps. Ses fleurs sont blanches, parfois légèrement teintées de rose à la base. Il produit un fruit à graines d'un rouge vif. Sa croissance est très lente ce qui est un atout pour son entretien. Le Magnolia de Kobé peut atteindre une hauteur de 10 à 13 m et un étalement de 4 m. Des travaux ont été effectués sur les abords avec la pose d'une enrobée grenailée et dans le cadre de la démarche d'économie d'énergie l'éclairage public a bénéficié d'un passage en ampoules LED.

**Coût : Magnolias : 16 500 € - Travaux 42 000 €**



### Bientôt des jeux au square du parc des thermes

Après la réfection du sol il y a quelques mois, 6 jeux de plein air seront très prochainement montés dans le square du parc des Thermes. Afin de se rapprocher au mieux des attentes des enfants, le choix des jeux a été confié aux assistantes maternelles d'Alleverd.

**Coût 23 900 € (Subventions : 30 % Département, 30 % Région)**



### Des outils de jardin vous encombrant ? Les jardins familiaux sont preneurs

Au printemps, la commune a inauguré les jardins familiaux municipaux qui permettent à 12 familles de bénéficier d'une parcelle de 40 m<sup>2</sup> pour cultiver fruits, légumes ou plantes. L'achat des outils est pour les utilisateurs un assez lourd investissement. Si des outils de jardin vous encombrant inutilement, vous pouvez les céder à la commune qui les mettra à disposition partagée des bénéficiaires des jardins familiaux.

# Philippe Langenieux-Villard :

## “ Un maire doit allier générosité, sensibilité et caractère. ”

**L'Allevardin :**  
**Quelle est la situation économique de la commune ?**

**Philippe Langenieux-Villard :** L'établissement thermal est dans de bonnes mains. Il prévoit des investissements lourds qui favoriseront clairement une nouvelle dynamique. J'ai une confiance très grande dans l'implication du groupe Lebon à nos côtés. Le Collet d'Allevard est géré avec beaucoup de doigté par Christophe Jassigneux. Les élus communautaires ont tous pris conscience de l'intérêt que représente le tourisme pour l'équilibre du territoire. Dans ces deux domaines, thermal et ski, nous avons pris les décisions municipales qui redonnent des moyens, du souffle et de la sécurité à nos moteurs économiques. Cette solidarité nouvelle est un gage puissant de confiance pour les acteurs locaux. Il reste néanmoins

des discussions avec la communauté au sujet du Collet. Le plan de développement du Collet qui était lié au transfert de compétences n'a pas fait l'objet à ce jour d'un moindre démarrage. Sans décision, pas de travaux. Sans travaux pas d'attractivité. En outre, nous négocions toujours le coût de ce transfert. Le préfet a été saisi de nos désaccords. Une médiation permettra, je l'espère, de trouver une solution financière raisonnable. Il faut rester très prudents, car le pouvoir d'achat des Allevardins est faible et les impôts déjà lourds. Nous ne sommes pas un territoire fortuné. Nous sommes un territoire de travailleurs. C'est pourquoi je tiens tant à maintenir tous nos services publics (écoles publiques et privées, école des arts et de musique, cantine, piscine...) et à les proposer à des prix très accessibles.

**La propreté et l'entretien des chaussées, sont des sujets majeurs pour le bien quotidien. Beaucoup d'Allevardins regrettent que ces sujets ne soient pas prioritaires.**

Les papiers gras et les crottes de chiens, c'est ce que nous voyons chaque jour dans nos rues. Ce ne sont pas les élus qui en décident même si ce sont eux qui subissent l'opprobre des comportements inciviques et désinvoltes. Certains donneurs de leçons ne rougissent pas d'être les premiers fautifs... Pourquoi faut-il toujours davantage de personnel pour entretenir le domaine public ? Pourquoi considère-t-on que l'espace communal n'appartient à personne alors qu'il est celui de tout le monde ? Si chacun nettoyait devant sa porte, si l'effort était individuel, nous gagnerions tellement en fierté et en plaisir... Chaque fin de semaine coute à la collectivité plusieurs centaines d'euros de dégradations variées, imprévisibles et absurdes. Qu'apportent-elles comme plaisir à ceux qui les commettent ? L'entretien des chaussées, les trous dans nos 34 kilomètres de voirie communale, relèvent de notre responsabilité. Les moyens financiers diminués de toutes les collectivités locales amènent tous les français à constater une détérioration des voiries partout dans nos villes. Les zones de montagne sont plus fragiles, davantage atta-

quées d'intempéries, de grumiers, de sel et de froid. Nous avons décidé cette année d'un effort particulier. Nous venons aussi de décider le renforcement de notre service technique. Mais il faudrait investir 1 million d'euros par an pour remettre en état chaque année 1 kilomètre de voirie et achever le tour dans 34 ans. Nous parvenons à investir plusieurs centaines de milliers d'euros mais ce n'est pas assez pour rénover en profondeur.

**Où en est le projet de téléporté ?**

Toutes les études ont démontré sa faisabilité, son efficacité et sa puissance pour développer notre économie. C'est un investissement rentable, écologique, moderne, utile. D'autres stations que la nôtre en rêvent. Chamrousse en parle et y travaille. Mais la commune d'Allevard n'a plus ni la compétence transport, ni la compétence Collet, ni la compétence tourisme qui, du fait principal de la loi NOTRe, sont désormais de compétence communautaire. Le conseil départemental a voté une subvention de 1 million d'euros. La Région a retenu le projet dans son plan thermal. Tout dépend donc de la communauté de communes. Y-a-t-il en son sein une volonté de réaliser des infrastructures décisives ? Quand on voit le retard pris pour la réalisation de

**“ Nous ne sommes pas un territoire fortuné. Nous sommes un territoire de travailleurs. ”**



**“ Pourquoi considère-t-on que l’espace communal n’appartient à personne alors qu’il est celui de tout le monde ? ”**

la piscine de Pontcharra (décidée en 2013) ou le complexe du plateau des Petites Roches à Saint-Hilaire-du-Touvet (promis depuis 2008), deux décisions qui n’ont pas encore abouties au premier coup de pelle, on se prend à espérer que la patience soit l’alliée du succès... Il est possible d’abandonner l’idée du téléporté par découragement. Il est aussi possible de vouloir son installation au nom de l’intérêt général, qui dépasse largement le territoire d’Allevard.

La baisse des dotations de l’Etat et l’accroissement déraisonnable des charges de fonctionnement de la communauté de communes poussent beaucoup de nos collègues à la prudence. Pour moi, la politique ne vaut que par les projets structurants qu’elle porte. Pour d’autres, la politique se limite à gérer le quotidien.

Qui gagnera ?

**Comment jugez-vous l’apport de la communauté de communes au bénéfice d’Allevard ?**

Nous sommes très investis dans la communauté de communes. Elle est désormais en charge de

l’eau, de l’assainissement, du Collet, de l’office du tourisme, de la crèche-halte-garderie, des transports, de la gestion des risques torrentiels et de l’économie en général.

La plupart de ces compétences ont été transférées parce que la loi NOTRe l’imposait. L’avenir de notre commune est très largement dépendant des décisions qui s’y prennent. Hélas, des lenteurs nouvelles résultent d’une bureaucratie croissante et d’un éloignement du terrain. Un trou dans la chaussée lié à une canalisation d’eau percée peut maintenant attendre un mois ou davantage avant d’être réparé... Et dans l’esprit de la population, c’est bien sûr la faute du maire ou des services municipaux !

La gestion du Collet est actuellement un succès. Nous le devons à l’engagement intelligent de Christophe Jassigneux dont je veux saluer le travail. L’office du tourisme fonctionne également de manière efficace avec son directeur Christophe Le Boudec.

Le projet de musée avance malgré la succession d’obstacles qui convergent pour en ralentir



**“ Pour moi, la politique ne vaut que par les projets structurants qu’elle porte. ”**

## “ Je crois que l’avenir de la commune dépendra de plus en plus de la Communauté de Communes. ”

la réalisation. Son budget de travaux a été voté. L’espace de préservation des collections a été réalisé.

Mais je reste extrêmement perplexe devant la frilosité de certains élus communautaires, qui, après avoir décidé de s’engager, espèrent secrètement qu’il ne se réalise pas. Les votes défavorables des maires du Touvet, de la Chapelle-du-Bard ou encore du président de l’Espace Belledonne, Bernard Michon sont la preuve que la culture n’est pas dans les veines de tout le monde... En ce qui concerne la petite enfance, le projet d’une nouvelle halte-garderie a bien été adopté. Madame Midali, maire de Goncelin et vice-présidente à la petite enfance est pour beaucoup dans cette décision. Mais là encore, les lenteurs sont stupéfiantes et les décisions bien fragiles. Ainsi donc, Allevard est naturellement soutenue par la communauté. Mais chaque habitant y contribue de plus en plus, notamment avec la hausse des

impôts fonciers qu’elle a décidé malgré notre vote défavorable. Au fond, pour être très clair, je crois que l’avenir de la commune et de ses projets structurants dépendra de plus en plus de la communauté de communes. Il faudra veiller à l’avenir à y peser de tout notre poids.

### **La démographie est en baisse dans le Grésivaudan. Comment agissez-vous à Allevard pour combattre ce phénomène ?**

Il est vrai que le dynamisme démographique du Grésivaudan s’est un peu essoufflé ces dernières années. Les fermetures de nombreuses entreprises importantes n’ont pas été totalement compensées par les créations d’activités nouvelles. La population d’Allevard progresse, mais moins vite que dans les années 1990-2000. Nous engageons deux gros projets immobiliers qui proposeront au total près de 70 logements neufs dont la moitié à caractère social. Ils verront le jour en 2020. Il va de soi que nous n’avons pas

vocation à fermer des classes chaque année. Nous devons poursuivre le soutien à toutes les démarches qui permettent à la jeunesse d’aimer notre territoire et d’avoir envie d’y vivre. Je tiens à préciser qu’il serait ridicule de limiter l’analyse d’une politique à la croissance démographique. La qualité de vie doit, me semble-t-il, constituer le principal curseur des décisions. A quoi servirait-il de gonfler - telle la grenouille de la fable - si c’est pour éclater ?

### **Serez-vous candidat à la mairie en 2020 à l’issue de ce mandat ?**

Je n’ai pas perdu l’enthousiasme qui me guide depuis plusieurs années et j’éprouve un profond respect pour la fidélité avec laquelle les Allevardins m’ont toujours soutenu. J’ai eu la chance de conduire des équipes solides, où les responsabilités ont été partagées. Il sera temps, le moment venu, de bâtir un projet et de construire une équipe capables de défendre Allevard au niveau de la communauté de communes, de la région et du département. Car, ne nous y trompons pas : notre avenir est intimement lié aux soutiens possibles de ces institutions. Il faudra du tempérament, du caractère, de la volonté et du savoir-faire pour être entendus, soutenus et protégés. Un maire, c’est quelqu’un qui doit allier générosité et caractère. Il doit traduire avec sensibilité la ri-

gueur des lois et la dureté de la vie. Il est parfaitement normal que s’instaure un débat entre ceux qui me demandent de poursuivre et ceux qui aspirent à ma succession. J’ai bien sûr mon idée. M’autorisez-vous à la seule réponse que l’actualité commande : je n’ai jamais démissionné de mes responsabilités, je n’abandonnerai pas Allevard et je me concentre à réaliser avec l’équipe le projet pour lequel nous avons été élus.



## “ Il est parfaitement normal que s’instaure un débat entre ceux qui me demandent de poursuivre et ceux qui aspirent à ma succession. ”

# Véhicules électriques : une borne de rechargement implantée



Le Syndicat des Energies du Département de l'Isère (SEDI) a implanté sur le parking de l'actuel musée (rue de la Libération) une borne de recharge pour véhicules électriques. Elle est intégrée au réseau Eborn. Cet équipement est référencé sur les différents sites et outils cartographiques à destination des usagers.

Les habitants qui souhaiteraient s'équiper d'un badge pour un accès privilégié à cette borne et à l'ensemble du réseau Eborn peuvent en faire la demande sur le site [www.sedi.fr](http://www.sedi.fr).

Plusieurs types de paiement sont prévus : le badge RFID pour les abonnés, le paiement par smartphone (application QR code) et par carte bancaire sans contact pour les utilisateurs non-abonnés au réseau Eborn.

## La construction du centre routier prend forme

Le chantier du centre routier a bien avancé. Les travaux de construction devraient s'achever début 2019. La bâtisse sera composée d'abris et de hangars à véhicules, saleuses et dépôt de sel. L'étage abritera des bureaux administratifs, dont une partie dédiée à la Protection Maternelle et Infantile (PMI) ainsi qu'à l'assistance sociale.



## Gorges du Bréda, d'importants travaux

Avec 2 700 véhicules en moyenne par jour, la RD525 dans les gorges du Bréda est très empruntée par les véhicules mais également les cyclistes. D'importants travaux, réalisés par le Département pour un montant de 3,8 millions d'euros, ont débuté. Ils s'étaleront sur 2 ans avec pour objectif de préserver les ouvrages d'art, d'améliorer le niveau de service aux usagers dont les nombreux cyclistes qui bénéficieront d'un itinéraire sécurisé sur plus d'un kilomètre.

### Les principaux travaux consistent :

- de septembre à novembre 2018 à élargir le pont de la Noue et déplacer le réseau d'eaux usées (SABRE) sous la chaussée,



- d'avril à novembre 2019, à réparer le mur de soutènement situé entre la route et le Bréda et à remplacer les dispositifs de retenue,
- d'avril à juin 2020 à améliorer la récupération des eaux en pied de talus et à aménager une bande cyclable dans le sens montant.

**Durant ces périodes, la RD525 est coupée (sauf juillet/août 2019 alternat). Des itinéraires de déviation sont mis en place via Arvillard et Le Moutaret.**

**S'informer en temps réel [www.itinistere.fr](http://www.itinistere.fr)**

## Rentrée 2018/2019



- **1 087 élèves scolarisés à Allevard**
  - Ecole maternelle : 106 élèves.
  - Ecole primaire : 210 élèves.
  - Ecole Saint Hugues : 123 élèves.
  - Collège : 487 élèves.
  - LPP le Bréda : 161 élèves.
- **151 élèves ont fait leur rentrée à l'école municipale de Musique** (136 en 2017).
- **130 élèves ont fait leur rentrée à l'école municipale des Arts** (130 en 2017).
- **École des Sports : 2018 : 24 enfants** (trimestre - non exhaustif, 32 enfants par trimestre en 2017).

## Les enfants du CME ont planté des légumes

Juste avant l'été, les enfants élus au conseil municipal des Enfants étaient invités à une activité de jardinage. Une parcelle de terrain jouxtant le centre de loisirs avait été préparée en amont pour permettre aux jeunes d'être initiés et sensibilisés à la plantation d'un potager. Accompagnés des agents municipaux des espaces verts, ils ont mis en terre plusieurs plants de légumes et agrémenté leur jardin de quelques plantes fleuries. Une initiative qui vise à susciter l'intérêt des jeunes pour une alimentation équilibrée et à développer leurs connaissances.



## Graff d'art par les collégiens

Sur deux murs de soutènement, route du Collet, vous avez peut-être remarqué des fresques. Cette réalisation est le fruit du projet expérimental « Graff et ouvrages d'art », mis en œuvre par le collège d'Allevard avec la participation du département. Le but est d'utiliser les ouvrages d'arts départementaux comme supports d'une fresque autour du thème de l'écologie.

23 élèves de 4<sup>e</sup>, du collège Flavius Vausenat, ont travaillé avec leur professeur d'arts plastiques et l'association NexTape de Pontcharra sur la création de l'œuvre picturale. Elle a été inaugurée en présence des élèves, des représentants du collège, des acteurs de ce projet, ainsi que de Philippe Langénieux-Villard, maire d'Allevard, accompagné de plusieurs de ses adjoints dont Martine Kohly, également vice-présidente du Département qui siège à la commission des collèges, de la jeunesse et des sports.

crédit photo : Martine Mouchet

## Nouvel élan en 2019 pour les Thermes

**Les Thermes vont connaître une restructuration pendant l'intersaison. Objectif : offrir un parcours de soins thermaux confortable, fonctionnel en accueillant les curistes dans une seule et même unité de lieu, qu'ils soient en simple ou double orientation. La Compagnie Lebon va consentir 3 M€ H.T. à cette restructuration. Le spa va aussi profiter de cette réorganisation. Le projet a été retenu dans le Plan Thermal de la région Auvergne-Rhône-Alpes qui lui alloue 221 K€ de subventions. Les Thermes d'Allevard montreront leur nouveau visage dès le 22 avril 2019.**

Aujourd'hui les Thermes d'Allevard sont scindés en deux bâtiments distincts : le bâtiment Niepce qui dispense les soins thermaux voies respiratoires et le bâtiment Villiot, qui reçoit les curistes en rhumatologie.

### Les rythmes

Les horaires et durée d'ouverture sont différents, ce qui complique l'organisation des soins, pour les curistes comme pour les professionnels. Le projet consiste à réunir sous un même toit l'ensemble des soins thermaux voies respiratoires et rhumatologie. C'est l'actuel bâtiment RH Villiot qui aura cette vocation. Pour récupérer des mètres carrés afin d'aménager des nouveaux espaces de soins, l'ar-

chitecte va réhabiliter le rez-de-chaussée. Il recevra les espaces dédiés aux voies respiratoires (41 postes de soins répartis sur 250 m<sup>2</sup>) mais aussi les cabinets médicaux. Le bâtiment Niepce, façade art déco (1853), n'est pas abandonné, bien au contraire. Il continuera à abriter l'accueil et l'administration des Thermes. Il deviendra surtout un espace dédié à toutes les activités et ateliers à vocation thérapeutique, en particulier pour les cures fibromyalgie, une des spécialités des Thermes d'Allevard.

### 300 m<sup>2</sup>

Seront dévolus à ces programmes complémentaires à une cure thermale conventionnée. Le spa

profite de cette réorganisation qui lui permet de se concentrer uniquement sur sa vocation bien-être.

Au passage, il double sa surface de soins qui passe de 195 à 360 m<sup>2</sup> et s'offre un grand jacuzzi. Soins à la carte, soins de beauté, massages permettront d'enrichir la cure thermale ou de s'offrir une pause après le ski ou une randonnée. En attendant, la création pour avril 2019 de séjours thermaux courts centrés sur la prévention de la santé, la remise en forme, l'anti-stress et la détente.

Plus d'infos au 04 76 97 56 22  
[www.thermes-allevard.com](http://www.thermes-allevard.com)



## Le Collet

### Le domaine skiable nocturne s'est agrandi

La date officielle d'ouverture de la station du Collet est fixée au premier week-end des vacances scolaires, le 23 décembre. En fonction des conditions d'enneigement, une ouverture anticipée n'est pas à exclure.

Cette année les skieurs nocturnes pourront profiter de l'ensemble de la station (sauf préron) après des travaux d'éclairage effectués sur la piste Dahu, ce d'autant plus que les mardis, durant les vacances, viennent se rajouter aux soirées nocturnes du vendredi. Les forfaits sont en prévente jusqu'au 23 novembre.



### Un été riche en animations pour l'office du tourisme

Avec une météo tournée vers le soleil, les animations estivales organisées par l'office du tourisme n'ont pas manqué de participants, que ce soit lors des concerts du vendredi, des marchés nocturnes ou encore des trois bals populaires donnés au cœur de l'été.

Parmi les nouveautés, des spectacles jeune public le mercredi, des sorties photographiques en mon-

tagne avec le professionnel Laurent Chaix, trois jours de musique dans les rues d'Allevard avec le festival « fête de la musique ».

Le 13 juillet, l'office du tourisme s'est associé à l'harmonie d'Allevard pour une soirée festive avant la fête nationale.

Là-haut sur la montagne, le Collet n'a pas été oublié. Chaque lundi soir barbecue et danse sur la place Malatrait et le jeudi de nouvelles animations pour les petits.



## Carole SIMOES, praticienne énergétique

Après un cursus de formations adéquates, Carole Simoes vous propose son savoir-faire en matière d'ostéo cranio-sacrée et access Bars. Les deux thérapies sont énergétiques et non structurales. Elles n'ont rien à voir avec des manipulations d'ordre ostéopathique, chiropractique ou vertébrale. Pour la première, il s'agit d'une suite d'applications manuelles douces du crâne jusqu'au sacrum ou le reste du

corps. Les indications de cette thérapie sont vastes : traumatisme cranio-cervical, problèmes musculaires, articulaires, trouble du sommeil, situations éprouvantes de la vie, stress, épuisement... Pour la deuxième, l'access bars, c'est un soin énergétique qui s'effectue sur 32 points qui activent des connexions électromagnétiques. Une méthode au service du lâcher prise créée il y a 20 ans aux Etats-Unis.

Téléphone : 06 63 86 89 30, Courriel : [carole@cabinetsimoes.com](mailto:carole@cabinetsimoes.com)



## Fernand SIMOES, courtier en assurances

Allevarدين de longue date, Fernand Simoes est courtier en assurances depuis de nombreuses années. Il vient d'installer son cabinet à Allevard et propose ses services en matière d'assurance à la personne

dans différents domaines : retraite, assurance vie, placements, santé, prévoyance, conseils...

N'hésitez pas à la contacter pour plus d'informations.

Téléphone : 06 62 59 74 15  
Courriel : [fernand.simoes@cabinetsimoes.com](mailto:fernand.simoes@cabinetsimoes.com)



## « Le Pizzaiollo » c'est Robert Zappia

Voilà 30 ans que bon nombre d'Allevarدين connaissent Robert Zappia et particulièrement ses pizzas pour les avoir dégustées dans différents restaurants locaux. Aujourd'hui Robert est fier d'avoir créé sa propre pizzeria « Le Pizzaiollo », rue des Meuniers à Allevard. A la carte, 17 pizzas toutes confectionnées avec une pâte

fraîche « maison », à déguster sur place ou à emporter. « Je suis très satisfait de mon installation. J'ai l'impression de travailler dans une carte postale tant le quartier est beau ! Ma clientèle est formidable, elle me suit depuis 30 ans. A peine ouvert, ils étaient là et je ne désemplis pas. Je suis un homme heureux ! »

Adresse : 8, rue des Meuniers, téléphone : 09 54 40 69 28  
Ouvert toute l'année du mardi au dimanche



## La petite Ruche, le miel sous toutes ses formes

Une jolie boutique a ouvert ses portes en début de saison, rue Charamil « La Petite Ruche ». Après rénovation, Richard Lambert, apiculteur, en a fait un temple du miel. Vous y trouverez des miels « mono et polyfloraux », pollen, cire d'abeille, pain d'épices, hydromel, hypocras, gelée royale, bonbons (provenant de

la plus vieille confiserie au miel de France), une gamme de cosmétique bio. Une majeure partie de ce qu'il propose provient de sa production. Richard possède à Allevard, ou proches environs, 180 ruchers. Pour le reste, il s'agit de produits français et pour certains, il est fournisseur de la propolis.

Adresse : 19, rue Charamil, téléphone 06 23 57 24 72  
Courriel : [richard.lambert@free.fr](mailto:richard.lambert@free.fr)  
En saison thermale : jeudi et dimanche de 9 h à 12h30 samedi de 9 h à 12 h 30 et de 15 h à 19 h – Hors saison thermale : samedi et dimanche de 9 h à 12 h 30

## Tuliquoi aux mains de Yann Durand

C'est dans un espace réaménagé que Yann Durand vous accueille après avoir repris la librairie Tuliquoi, rue Charamil. Pour Yann c'est presque un acte militant, tant il a à cœur de défendre les librairies de proximité. Vous y trouverez des rayons romans, polars, jeunesse avec notamment une belle proposition de mangas, développement personnel... Yann est passionné de littérature française, son épouse de polars qu'ils partagent volontiers avec leurs visiteurs. A noter, la mise en place d'un

rayon Bandes Dessinées qui était inexistant. Tuliquoi est en lien avec l'actualité et bien sûr les sorties littéraires, elle reçoit régulièrement des auteurs pour des séances de dédicaces. Ce ne sont pas les librairies, mais les éditeurs qui fixent les prix des livres, vous y trouverez donc vos ouvrages aux même tarifs que n'importe quelle enseigne. Si le livre n'est pas en stock, Yann vous le commandera. Par conséquent, n'hésitez pas à vous adresser à votre libraire !

Adresse : 10, rue Charamil, téléphone : 04 76 97 52 56  
 Courriel : [librairie@tuliquoi.fr](mailto:librairie@tuliquoi.fr), Facebook : tuliquoi  
 Ouvert du mardi au samedi de 9h à 12h 30 et de 14h 30 à 19h



## Patrick Boyer prend la franchise de Carrefour Contact

Depuis le mois de juillet, c'est Patrick Boyer qui est à la tête de Carrefour Contact après la reprise de cette franchise qui compte aujourd'hui 14 employés et 30000 produits référencés. Fort d'une importante expérience dans la grande distribution où il a assumé des postes clés, comme la direction de Carrefour Bassens, il souhaite se tourner vers le commerce de proximité. Il compte ainsi développer da-

vantage les produits locaux et les circuits courts : « aujourd'hui nous ne pouvons plus ignorer la volonté de nos clients de vouloir consommer local et leur réticence à faire de la route pour s'approvisionner ». Plein de projets et d'idées dans ses bagages, il se dit optimiste « Allevard est une ville à fort potentiel... » et il compte bien le mettre au service de sa clientèle.

Adresse : Route de Montouvrard, téléphone : 04 76 45 83 49  
 Ouvert tous les jours de 8h à 20h et le dimanche de 9h à 13h.



## SOPhro.log – Laurence Bergeron

Sophrologue pédagogue – diplômée RNCP Titulaire d'un diplôme de niveau III, aboutissement de 2 ans d'études à l'Institut de Sophrologie de Rennes, Laurence Bergeron a installé son cabinet récemment à Allevard.

La sophrologie est une méthode psychocorporelle basée sur l'ancrage, l'écoute des sensations et les visualisations positives. Elle permet, par une meilleure connaissance de soi, de mieux gérer le quotidien avec son stress, ses émotions, ses ressentis et de développer ses capaci-

tés cognitives.

Elle se pratique en groupe ou en séances individuelles. Ces dernières permettent travailler sur un objectif défini au moyen de techniques spécifiques. Les champs d'action sont nombreux : le stress, de la morosité au burn-out, le sommeil, les acouphènes... Mais aussi la préparation aux examens.

Laurence Bergeron propose des prestations de groupe, des ateliers tels que des randsophrologiques et des accompagnements individuels en cabinet ou à domicile.

Adresse : 9, ter route du Moutaret  
 Téléphone : 06 71 27 37 14, Courriel : : [sophro.log@yahoo.com](mailto:sophro.log@yahoo.com)  
 Site internet : [www.laurencebergeonsophrologue.com](http://www.laurencebergeonsophrologue.com)  
 Facebook : [sophro.log](https://www.facebook.com/sophro.log) Laurence Bergeron



## La saison culturelle 2018/2019 est lancée !

Le 14 septembre dernier, la commune a présenté au public le programme de la saison culturelle 2018/2019. 11 spectacles se jouent à La Pléiade de septembre jusqu'à mai avec notamment des spectacles en tournée nationale. L'ensemble des compagnies ont été choisies pour leurs qualités artistiques. Elles vous promettent l'émotion sous toutes ses formes. Profitez de la chance de pouvoir vivre ces moments à Alleverd !



### L'ASCENSEUR Théâtre

Vendredi 23 novembre à 20h30 à La Pléiade

Compagnie l'Alinéa - Mise en scène : Thierry Tochon

Une rencontre entre deux étages. Ils vont rester longtemps enfermés, bloqués, immobilisés.

Ils ont 30 ans d'écart et tout les oppose. Lui, désabusé et sarcastique. Elle, écorchée vive et dévorée par la rancune. Pourtant ils se ressemblent : ils sont tous les deux « tonchés » affectivement.

Contraints à une pause dans leur vie, ils vont faire connaissance et cet ascenseur va devenir le lieu des révélations, des découvertes sur eux-mêmes ; introspection qui va déconstruire leurs certitudes.

Sarah et Simon vont vous embarquer dans leur intimité attachante, drôle et émouvante.

Tarif réduit : 9 € / Tarif normal : 13 €



### OLIVIER DE BENOIST - 0/40 ans Humour

Dimanche 2 décembre à 18h à La Pléiade

Écrit par Olivier de Benoist et Paul-Marie Debrie

Promis juré ! ODB ne s'attaquera plus aux femmes dans ce nouveau spectacle ! Venez le vérifier...

Prenant conscience de sa légère obsession à l'égard de la gent féminine, Olivier de Benoist décide de faire amende honorable. Après un passage chez les misogynes anonymes pour soigner son encombrante pathologie, c'est l'heure du bilan... ODB refait le film de sa vie, tel un équilibriste, avec un risque de rechute qui le guette à chaque réplique... A 40 ans on arrête les conneries... ou on les commence !

Tarif réduit : 34 € / Tarif normal : 38 €

Places numérotées



### LE MIROIR MAGIQUE DE MONSIEUR PAILLETES Spectacle de Noël

Samedi 8 décembre à 14h30 et 17h à La Pléiade

Venez rencontrer Monsieur Paillettes et ses amis du pays magique « Paillettes-Land ». C'est l'anniversaire de M. Paillettes et tous ses amis sont réunis pour lui organiser une fête ! M. Paillettes est un personnage un peu timide mais aussi joyeux, aimé de tous, il déteste la solitude. Sa meilleure amie, la fée Clochette, lui offre un miroir magique qui parle, il peut réaliser tous ses vœux. Alors, M. Paillettes invite le Papa Pingouin et toute sa famille, la Reine des Neiges avec Olaf, Jasmine et le prince Ali, la Petite Sirène, Alvin et les Chipmunks, Stuart le Minion, ainsi que tous les animaux du Roi Lion, sans oublier Strass, son chihuahua (un vrai chien !).

Tarif normal : 25 € / Tarif enfant : 20 € (Jusqu'à 12 ans) / Tarif CE : 16 €



### PROUVE QUE TU EXISTES Théâtre - Magie

Vendredi 25 janvier à 20h30 à La Pléiade

Théâtre du Palpitant

Conception et jeu : Gérald Garnache et Caroline de Vial

Sublime et Sigmund sont deux conférenciers spécialistes en manipulation. Ils ont un doctorat de l'université of London College. Ils vont nous expliquer comment reconnaître un manipulateur et comment y résister. Sigmund et Sublime sont là pour sauver le monde. Ils ont aussi des diplômes en voyance et mentalisme. A travers d'époustouflantes démonstrations magiques, ils mettront en lumière différentes formes de manipulation. Des couteaux vont voler. Des têtes vont tomber.

Tarif réduit : 9 € / Tarif normal : 13 €



## LE PETIT CHAPERON LOUCHE Théâtre

Samedi 16 février à 20h30 à La Pléiade

Compagnie Premier Acte

Texte et mise en scène : Sarkis Tcheumlekdjian

Cette fable malicieuse nous dépeint la rencontre amoureuse entre Charlotte, une jeune ingénue et Loupchik, un jeune vagabond réfugié dans un bois. Si le conte original invite l'enfant et ses parents à la prudence vis à vis de l'inconnu ou de l'étranger, notre Chaperon Louche, lui, les invite plutôt à la nuance, à la tolérance et sans doute encore plus à la curiosité... Le « loup-migrant » présenté ici avec ses pattes déchirées, sa coiffure de travers et ses espiègleries a plus l'allure d'un Gavroche des temps modernes qui trimbale dans sa valise la nostalgie de son pays, que celle d'un prédateur caché derrière son arbre. Spectacle adulte et enfants à partir de 8 ans.

Tarif réduit : 10€ / Tarif normal : 14€



## Les hommes viennent de mars, les femmes de Venus 3 Humour - Instructif

Samedi 30 mars à 20h à La Pléiade

Avec Paul Dewandre, Thierry Garcia

Metteur en scène : Yves Le Rolland

NOUVEAU SPECTACLE

Le spectacle, devenu une véritable référence, a évolué avec la société, et s'inscrit plus que jamais dans l'air du temps. A l'heure où les rapports hommes-femmes sont questionnés, décortiqués, voire malmenés, Paul Dewandre prouve que l'égalité est bien en marche, que le couple est loin d'être un schéma ringard, et qu'au-delà des orientations sexuelles de chacun, tout le monde court après la même chose : l'amour !

C'est un fait, Paul Dewandre trouve les mots justes et donne envie d'y croire. Pour illustrer ses propos avec humour, il a fait appel au talent de Thierry Garcia, imitateur pendant 12 ans aux « Guignols de l'info ».

Tarif réduit et CE : 34€ / Tarif normal : 39€ - Places numérotées

### BILLETÉRIE

Office du Tourisme d'Allevard. À la Pléiade, sur place le soir de la représentation (dans la limite des places disponibles)

Sur internet : pour les spectacles de Olivier de Benoist, Le miroir magique de M. Paillettes, Les hommes viennent de mars, les femmes de venus, Djal.



## L'USINE À JAZZ – DIABLE DE FUNK ! concert

Samedi 6 avril à 20h30 à La Pléiade

L'Usine à Jazz, big band grenoblois, vous propose un concert endiablé grâce à son répertoire explosif et festif puisé dans le meilleur de la Funk et du Groove afro-américain des années 70. Certains des morceaux choisis sont connus dans le monde entier, d'autres sont adulés des amateurs de jazz-funk. Pour ce concert, L'Usine à Jazz, ses 13 cuivres et sa section rythmique d'acier, invitent la chanteuse Cécilia Ravennes, condensé de groove et de charme

Tarif réduit : 10€ / Tarif normal : 14€

En première partie : l'Harmonie d'Allevard présentera un répertoire funk créé avec le soutien de L'Usine à Jazz.



## D'JAL - NOUVEAU SPECTACLE Humour

Judi 25 avril à 20h30 à La Pléiade

Mise en scène : Franck Cimièrre

Après 5 ans à guichets fermés avec son premier one man show, D'JAL revient sur scène avec un NOUVEAU SPECTACLE.

Des idées plein la tête, il trépigne d'impatience de remonter sur scène toujours aussi fou et plein d'énergie ! Vous retrouverez ses personnages cultes dans de nouvelles aventures à se tordre de rire avec bien entendu son fidèle ami portugais.

Tarif unique : 32€



## BRIN DE POULETTES Théâtre musical

Mercredi 15 mai à 17h à La Pléiade

Compagnie EPA – Elevées en Plein Air

Passant du coq à l'oeuf, deux poules piquées d'un léger grain de folie font un brin de causette. Explorant chansons et comptines, retrouvées, détournées ou inventées, elles font vivre un poulailler sonore ludique et contrasté où tout est rythme, tout est musique. (À partir de 3 ans)

Tarif réduit : 6€ / Tarif normal : 10€

## Chantier du musée : inventorier, évaluer, stabiliser, emballer

Avec 2 000 pièces qui occupent l'actuel musée, le chantier qui prépare les collections à leur déménagement dans le futur musée, qui sera construit dans les locaux de l'ancien casino, est en route depuis plusieurs mois. Chaque pièce fait l'objet d'une attention particulière.

Nous avons rencontré Gaëlle Giralt, conservatrice restauratrice, et Delphine Hennion, technicienne de préservation. Elles interviennent actuellement sur le chantier en se concentrant, pour l'heure, sur les 300 pièces en métal et verre.

Gaëlle Giralt est l'œil averti. Elle traite chaque objet en réalisant un constat d'état sur la surface et la structure. L'objet est-il manipulable ? Est-il stable chimiquement ? Nécessite-t-il une stabilisation avant transport ? Nécessite-t-il une restauration ? Ce passage en revue va ainsi permettre d'engager un chiffrage des restaurations, si nécessaire, et la prise de décisions sur la priorité des objets à restaurer en fonction du coût, de



leur état et du choix de la scénographie du futur musée. Les objets qui ne sont pas en état d'être transportés sans risque, devront d'abord passer par une étape de stabilisation.

Une fois le travail accompli par Gaëlle, c'est Delphine Hennion qui prend la main pour intervenir sur chaque pièce. Elle va procéder délicatement à leur dépoussiérage avec notamment un aspirateur à filtre absolu qui ne rejette aucune particule pour éviter toute recontamination.

Dans un matériau adapté, elle les emballe très délicatement, en anticipant déjà leur déballage, avant de les ranger parfaitement calés pour garantir leur stabilité dans des caisses. Le transport sera effectué par des professionnels spécialisés.

Toutes les pièces vont ensuite rejoindre les nouvelles réserves du musée qui ont été récemment aménagées à Allevard, dans l'ancien lycée professionnel « Le Bréda », propriété de la Communauté de Communes.

## Cinéma d'animation : un atelier pour petits et grands



Depuis 20 ans, le cinéma d'animation est une histoire d'amour pour Joé Rimet. Il occupe une grande place dans sa vie, tant à titre privé que professionnel. Il y a plusieurs années, il a déjà animé ce type d'atelier à Allevard. Aujourd'hui il revient enseigner et partager sa passion avec les adultes et les enfants.

Au programme, tout ce qui peut toucher à la réalisation d'un film : scénario, écriture, story board, création de marionnettes, décors, peinture, montage... Il aborde également le stop-motion, technique de cinéma d'animation en volume ainsi que diffé-

rentes techniques utilisées dans cet art : le papier découpé, l'utilisation de sable, d'ombres chinoises... en tenant compte de l'âge et de la sensibilité de chacun.

La commune participe à la création de cet atelier en mettant à disposition de Joé Rimet, à travers son association Camer'art, un local municipal se trouvant au-dessus de La Poste.

**Il reste encore quelques places, n'hésitez pas à prendre contact avec Joé !**

Tél. : 06 84 75 20 34

Courriel : donelapatte@yahoo.fr

## Vivre l'opéra au cinéma

L'opéra au cinéma offre une qualité sonore et visuelle de qualité et permet de découvrir de grandes œuvres jouées à travers le monde, à moindre coût. C'est cette belle aubaine que le cinéma Bel'donne propose au public avec une programmation, dès novembre, d'opéras sur la toile le vendredi à 20h.

- **09/11/18** : **Aïda** de Verdi, enregistré au Festival de Salzbourg
- **07/12/18** : **Roméo et Juliette**, ballet enregistré à l'opéra de Stuttgart
- **25/01/19** : **Benvenuto Cellini** de Berlioz, mis en scène par Terry Gilliam, enregistré au DNO d'Amsterdam)

- **08/03/19** : **Le Cerentola** (Cendrillon) de Rossini, mis en scène par Guillaume Gallienne, Opéra Garnier de Paris
- **05/04/19** : **Manon de Massenet**, avec Nathalie Dessay et Rolando Villazon, enregistré au Gran Teatre Del Liceu à Barcelone



## Un atelier d'écriture autobiographique vient d'ouvrir

C'est une activité rare qui est proposée par la nouvelle association « **La Plume en chemin** », présidée par Marie-Agnès Sabatier et animée par Marie-Noël Hamache : un atelier d'écriture autobiographique pour adulte, l'autre pour adolescents.

Marie-Noël vous invite à acquérir une technique d'approche de l'écriture sur soi-même. Comment se retourner sur son passé ? Quel regard y poser ? Comment l'écrire ? Nul besoin d'avoir la fibre d'un écrivain, il s'agit davantage de s'approprier un moyen d'expression, d'acquérir une gestion du regard sur soi-même, de se relier à son histoire.

Marie-Noël Hamache, plus connue à Allevard pour avoir créé et porté l'association « Manon danse son monde » a repris ses études dans un cursus d'écriture biographique. Elle s'est aussi formée à l'écoute et l'accompagnement des personnes en fin de vie. Aujourd'hui biographe libérale, elle travaille pour des personnes en soins palliatifs. Elle propose, parallèlement à l'activité associative, une idée cadeau pour vos proches ou vous-même : écrire toute ou une partie de votre histoire personnelle ou familiale.

**Infos :**

**Téléphone :** 06 12 67 94 51

**Courriel :** [laplumeenchemin@gmail.com](mailto:laplumeenchemin@gmail.com)



## Du yoga pour les ados et les enfants

Une nouvelle association vient de démarrer sur notre commune « **Les P'tis Yogis** ». Elle propose aux enfants et adolescents de 3 à 17 ans des cours de yoga avec un enseignement adapté en fonction du groupe d'âge 3-5 ans, 6-11 ans, 12-17 ans. Pour les plus jeunes sont proposées des activités ludiques : jeux, histoires... Pour les un peu plus âgés des postures pour travailler sur des ressentis sensoriels, et pour les adolescents un yoga encore davantage développé. Une autre proposition, un atelier parents-enfants où les familles pourront partager le même cours. L'objectif global étant de développer sa confiance et exprimer son plein potentiel en accompagnant les enfants dans leurs réalisations avec une meilleure connaissance d'eux-même. Yoga signifie « relier », être en accord avec soi-même, voilà un bel objectif que vous propose Magalie Finck, présidente de « **Les P'tis Yogis** » et son enseignante Cléo Finck.

**Infos :**

**Téléphone :** 06 76 52 34 22

**Courriel :** [lesptisyogis38@gmail.com](mailto:lesptisyogis38@gmail.com)



## Allevard Événements se remet en selle

Après quelques petites années de sommeil, l'association Allevard Événements, qui par le passé avait organisé notamment la fête de la transhumance et l'installation d'une patinoire temporaire à Allevard, se remet en selle avec à sa tête, en qualité de président, Sidney Rebboah.

L'association se donne pour objectif d'organiser des événements à Allevard susceptibles de créer de l'animation mais également d'attirer sur la commune des publics extérieurs. En mars 2018, elle a déjà participé à l'organisation de Miss Isère et réitère son assistance pour l'élection qui se tiendra le 9 février prochain à La Pléiade. Dans ses projets : créer une fête des lumières, une foire au vin et des idées pour des manifestations importantes. Si vous avez envie de participer aux aventures d'Allevard Événements, n'hésitez pas à prendre contact avec l'association qui sera ravie d'accueillir de nouveaux bénévoles !

**Infos :**

**Courriel :** [allevard.evenements@gmail.com](mailto:allevard.evenements@gmail.com)



## Rentrée 2018, les associations en chiffres : 80 associations

**35 associations utilisent un ou plusieurs équipements communaux ou départementaux :**

- **16** : La Pléiade (commune).
- **8** : Gymnase du collège (département).
- **19** : Maison des Forges et salles au-dessus de la bibliothèque (commune).
- **1** : Cours de tennis (commune).

*Une association peut utiliser plusieurs équipements.*

**214h30 / semaine d'occupation des salles communales et gymnase du collège :**

- **55h** / semaine à La Pléiade (valorisation 12 290 € / an).
- **25h** / semaine au gymnase du collège (coût 11 772 € / an réglé au département).
- **134h30** / semaine dans les autres salles communales (valorisation 28407 € / an)

- **25h** / semaine cours de tennis (valorisation non établie).
- 42 705 €** de subventions ont été versées en 2018 par la commune aux associations locales.

## Cabinet médical et pharmacie ont déménagé au David

C'est dans un bâtiment neuf que le cabinet médical qui était situé rue de la Paix et la pharmacie des Thermes, qui était place de La Résistance, ont déménagé. Jouxant le centre de secours au David, la rue les desservant a été baptisée par le conseil municipal en lien avec les riverains « rue du Flumet ». Désormais, les patients y retrouveront les docteurs Sidonie Leconte, Gaëlle Lunardi, Virginie Segret auxquelles se rajoutent un nouveau médecin : Nicolas Cuissot, ainsi que les pharmaciens Jean-Luc Barrier et Josiane Vallet. Dans le centre-ville, la pharmacie du Bréda, de Pascale Joffron, poursuivra son activité rue Charamil.

**Pharmacie des Thermes et Cabinet médical « 2, rue du Flumet »**  
Les numéros de téléphone de changent pas.



## Le cabinet de kinésithérapeutes a déménagé à quelques pas avenue de Savoie

Le cabinet de kinésithérapie et ostéopathie qui était situé avenue de Savoie, dans un des bâtiments de « La Marmottane » a déménagé à quelques pas dans l'ancien bâtiment qui abritait l'hôtel des Terrasses. Florent Theis, Samantha Goudiaby et Franck Solard exercent désormais leur activité dans un espace leur permettant d'utiliser un plateau technique plus riche. Vous y retrouverez également Marie Theis, praticienne énergétique, Céline Morlon, praticienne Shiatsu et très prochainement c'est Nadine Zerillo, hypnothérapeute, qui viendra installer son cabinet.

29, avenue de Savoie



## Jeannette Lovera a soufflé 100 bougies

C'est à La Ramée, où elle réside à présent, que Jeannette Lovera a soufflé les bougies de ses 100 ans. Sa famille et les habitants de l'établissement étaient réunis autour d'elle pour une après-midi festive. Béatrice Dequidt, adjointe au maire et vice-présidente du CCAS, était présente pour honorer ce moment et lui souhaiter, au nom de la municipalité, un bel anniversaire.



## Economies d'énergies, des ampoules LED distribuées

Le ministère de la transition écologique et solidaire a mis en place, en partenariat avec EDF, une opération de distribution gratuite d'ampoules LED sur les territoires à Energie Positive pour la Croissance Verte tels que Le Grésivaudan.

La commune d'Alleverd a souhaité participer à cette initiative et a reçu de la communauté de communes 480 ampoules LED permettant une réduction significative de la consommation d'énergie d'environ 80 %. Elles sont distribuées à des familles modestes et des personnes âgées à faibles revenus qui ne sont pas nécessairement portées vers ce type d'équipement qui sollicite un coût plus élevé que les ampoules classiques.

Une petite réception, à laquelle participait Philippe Langénieux-Villard, maire d'Alleverd, Béatrice Dequidt, adjointe au maire et vice-présidente du CCAS, accompagnée de ses membres, et Christine Rousset vice-présidente de l'ADMR, a été organisée pour la remise des ampoules. Le CCAS, en lien avec les assistantes sociales se charge des familles modestes tandis que l'ADMR a accepté de faire le lien avec les personnes âgées qu'elle côtoie quotidiennement.



**Rencontre santé**  
**ACTIV'MÉNINGES**  
Pour avoir une mémoire en acier, il faut la travailler.

MUTUALITÉ FRANÇAISE  
AUVERGNE RHÔNE ALPES

Atelier d'accompagnement  
**Lundi 12 novembre 2018 à 10h**  
Conférence débat sur la mémoire, son fonctionnement et présentation de l'atelier Activ'Méninges  
**Atelier du 19 nov. 2018 au 7 février 2019**  
10 séances, hors vacances scolaires

Inscription obligatoire\* et renseignements :  
Marie Créten, chargée de projets  
Prévention et Promotion de la Santé  
N° Tél. 04 76 12 19 88  
m.creten@mfara.fr

Maison des Forges  
Salle Loucarz  
8 rue Étienne Fallard  
38580 Alleverd

Intervenant  
Service Prévention et Promotion de la Santé  
Mutualité française Auvergne-Rhône-Alpes

Avec le soutien de la DSDA dans le cadre de la Conférence des Municipalités de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées de l'aire

\*Nombre de places limité.

#Rencontresanté

# Le bon<sup>+</sup> geste

L'arrêt cardiaque est une urgence vitale qui nécessite une prise en charge très rapide. Avec les défibrillateurs automatisés pour le grand public, il est désormais possible de secourir efficacement une victime d'arrêt cardiaque. Toute personne, même non professionnel de la santé, est habilitée à utiliser un défibrillateur externe. Le défibrillateur est un appareil permettant d'analyser l'activité cardiaque et d'administrer éventuellement un choc électrique externe.

## Arrêt cardiaque : Pensez au défibrillateur ! Où les trouver à Allevard ?

### Il faut utiliser un défibrillateur dans les 5 mn

C'est la raison pour laquelle, le conseil municipal vient de voter l'installation d'un défibrillateur devant la mairie, accessible 24h/24. Le maire propose d'ailleurs d'en installer un dans chaque hameau. Par ailleurs, le défibrillateur installé à l'intérieur de La Pléiade, va être renouvelé et il sera installé à l'extérieur de La Pléiade de façon à être également accessible 24h/24.



### Quand et comment utiliser un défibrillateur ?

**1** - La victime s'écroule. Elle ne réagit pas et ne respire pas. Demandez à quelqu'un de **prévenir les secours d'urgence (le 15, le 18 ou le 112)** et d'apporter immédiatement un défibrillateur. Si vous êtes seul, n'hésitez pas à crier pour demander du secours. Personne ne peut vous apporter de l'aide, vous ne disposez pas de défibrillateur à très proche proximité, **suivez les instructions des secours par téléphone.**

**2** - **Quoi qu'il en soit, il faut débiter immédiatement le massage cardiaque.** Massez de manière soutenue et forte, sans interruption, entre les deux seins de la victime.

**3** - Vous avez récupéré le défibrillateur, **ne perdez pas de temps, chaque minute compte, une utilisation dans les 5 mn augmente fortement les chances de survie.** Selon le modèle, appuyez sur le bouton marche ou l'ouverture du couvercle permet simplement sa mise en route. **Suivez les instructions** vocales qui vous sont données. Des pictogrammes sur l'appareil donnent également la marche à suivre. Ne craignez pas une mauvaise utilisation du défibrillateur, l'appareil mesure les besoins de la victime et ne délivra un choc que si nécessaire.



### Secours d'urgence : le 15, le 18 ou le 112.

## + Où trouver des défibrillateurs dans Allevard



1. Caserne des pompiers  
Aléatoire selon présence.
2. SPA des Thermes, à compter du 22 avril 2019 de 8h à 19h (fermé du 27/10/19 au 25/12/19).
3. Les Thermes, hall d'accueil des soins du 22 avril 2019 au 26 octobre 2019 7h à 12h30 et de 14h30 à 19h du lundi au samedi.
4. La Pléiade, (hall d'accueil) jusqu'au 31 décembre 2018 (sauf vacances scolaires) de 9h à 22h en semaine, et le week-end si manifestation.  
-> À compter du 1er janvier 2019 à l'extérieur devant l'entrée 24h/24.
5. Mairie, accueil d'octobre à mai de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30  
-> À compter du 1er janvier 2019 à l'extérieur devant l'entrée, 24h/24.
6. Collège, à l'accueil de 8h à 17h (sauf vacances scolaires).
7. Gymnase du collège de 9h à 17h (sauf vacances scolaires)  
+ si présence associations.
8. Piscine de juin à septembre, durant l'ouverture estivale.



## Les jardins familiaux inaugurés

Le 30 juin les locataires des jardins familiaux municipaux, situés impasse des jardins, étaient réunis avec le maire et plusieurs élus pour inaugurer cet espace qui permet désormais à 12 familles de bénéficier d'une parcelle de terre pour cultiver leurs jardins. Un moment très convivial où les premiers légumes étaient déjà en vue !



## Commémoration du 14 juillet

Nombreux étaient les habitants présents lors de la cérémonie de commémoration de la prise de la Bastille à laquelle participait le maire et les élus, les anciens combattants, la gendarmerie, les pompiers, les enfants des écoles et le maire du conseil municipal des enfants. L'Harmonie d'Alleverd accompagnait également le cortège et la cérémonie, en duo avec l'harmonie de Lindau en Allemagne dans le cadre d'un week-end d'échange musical.



## Conseils municipaux dans les hameaux

Deux séances du conseil municipal ont été décentralisées cet été dans les hameaux, au Collet et à Montourvard. Au préalable, les habitants locaux étaient conviés à partager un repas avec les élus.

Une démarche qui se renouvelle chaque année et qui a pour intérêt de susciter la curiosité de la population pour les séances du conseil municipal.

## Lancement de la saison culturelle à La Pléiade

C'est devant un public nombreux que Cécile Lacroix, conseillère municipale déléguée à la culture, a eu le plaisir de présenter le programme de la saison culturelle 2018/2019 le 14 septembre dernier.

En préambule, elle soulignait la chance pour Allevard d'avoir des spectacles de qualité aussi bien de petite envergure, que des scènes nationales et invitait le public à ces moments de voyage.

Philippe Langénieux-Villard, maire d'Allevard, mais également vice-président communautaire en charge de la Culture, partageait également la satisfaction de répondre au besoin de spectacle et de culture à Allevard. Tous deux remerciaient les protagonistes de cette aventure et notamment les artistes et productions qui étaient venus présenter leur spectacle. La soirée fut animée par la compagnie « L'escabeau » qui conjugue musique et humour.



## Le sport en fête

La commune a participé à la fête nationale du sport en organisant le 23 septembre ses propres festivités au gymnase du collège et sur son plateau sportif. Martine Kohly, adjointe au maire en charge du sport et vice-présidente du département également chargée du sport, avait organisé avec les associations locales une journée où petits et grands ont pu participer à une activité sportive. Ce fut l'opportunité de remettre à une dizaine de bénévoles, en présence de Philippe Langénieux-Villard, maire d'Allevard, une médaille marquant la reconnaissance de tous pour leur investissement associatif.



## Fête de l'automne avec nos commerçants

Pour la 3<sup>e</sup> année, l'association des commerçants d'Allevard a organisé sa fête de l'automne sur la place de La Résistance. Malgré un épisode pluvieux, les visiteurs étaient au rendez-vous pour déguster une soupe et découvrir les produits de nos commerces et artisans locaux sur des stands aux couleurs automnales.



crédit photo : Martine Mouchet



## La France championne du monde !

Dimanche 15 juillet Allevard a vécu, comme partout en France, la liesse apportée par les bleus qui ont remporté la coupe du monde en battant la Croatie 4-2 ! Comme il y a 20 ans, la municipalité a choisi d'immortaliser ce moment de joie à Allevard en agrandissant une photo de la joie partagée qui figurera dans un couloir de la mairie.



## Biennale des arts, une réussite collective

La 3<sup>e</sup> Biennale des arts s'est offerte au public fin mai. Organisée par les enseignants de l'école municipale des arts, elle a rassemblé cette année de nombreux intervenants et participants dont les associations locales qui se sont beaucoup investies. La déambulation costumée témoignait de l'implication de chacun et l'exposition du travail des élèves de l'école municipale des arts montrait les résultats de l'apprentissage artistique.

Un immense merci à tous ceux qui de près ou de loin ont fait de cette journée une réussite, aussi bien sur le plan culturel et festif que sur la capacité de se fédérer pour créer une manifestation d'envergure.



# L'essentiel des séances / Retrouvez l'intégralité des comptes-rendus dans Allevard.fr

9 AVRIL

## AFFAIRES FINANCIÈRES

### COMPTES ADMINISTRATIFS 2017

#### Commune

Jérôme BAUDIN, adjoint au maire présente au conseil municipal le compte administratif 2017 et indique que le résultat net du compte s'élève à 1 763 k €.

*Vote : 20 voix pour et 6 voix contre (Fabienne LEBE, Carin THEYS, Jean-Luc MOLLARD, Hubert SALINAS, Louis ROUSSET, Philippe CHAUVEL).*

#### Eau

Jérôme BAUDIN, adjoint au maire, présente le compte administratif 2017 du service de l'eau :  
Total des dépenses de fonctionnement : 83 061,82 €  
Total des recettes de fonctionnement : 245 370,24 €

Total des dépenses d'investissement : 229 974,13 €  
Total des recettes d'investissement : 1 085 787,09 €

*Vote : 20 voix pour, 4 voix contre (Carin THEYS, Jean-Luc MOLLARD, Hubert SALINAS, Philippe CHAUVEL) et 2 abstentions (Fabienne LEBE, Louis ROUSSET)*

#### Assainissement

Jérôme BAUDIN, adjoint au maire, présente le compte administratif 2017 du service de l'assainissement :

Total des dépenses de fonctionnement : 264 426,50 €  
Total des recettes de fonctionnement : 734 356,00 €

Total des dépenses d'investissement : 241 860,45 €  
Total des recettes d'investissement : 660 826,89 €

*Vote : 20 voix pour, 4 voix contre (Carin THEYS, Jean-Luc MOLLARD, Hubert SALINAS, Philippe CHAUVEL) et 2 abstentions (Fabienne LEBE, Louis ROUSSET)*

### Taux d'imposition communaux 2018

Le conseil municipal décide de ne pas augmenter les taux d'imposition communaux en 2018. Les taux d'imposition sont les suivants :

Taxe d'habitation..... 14,57 % (taux inchangé depuis 2009)

Foncier bâti..... 21,45 % (taux inchangé depuis 2009)

Foncier non bâti..... 110,52 % (taux inchangé depuis 2009)

*Vote : 20 voix pour 6 voix contre (Fabienne LEBE, Carin THEYS, Jean-Luc MOLLARD, Hubert SALINAS, Louis ROUSSET, Philippe CHAUVEL)*

### École municipale des sports : tarifs

Sur proposition de Martine KOHLY, adjointe au maire chargée des sports, le conseil municipal fixe les tarifs de l'école municipale des sports à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2018 :

41,70 € le trimestre – 1 heure par semaine

56,95 € le trimestre – 2 heures par semaine

*Vote : unanimité, moins 4 abstentions (Fabienne LEBE, Jean-Luc MOLLARD, Hubert SALINAS, Philippe CHAUVEL)*

## URBANISME - FONCIER

### Attributions des aides communales pour les réfections de façades, pour les devantures commerciales, pour la rénovation de logements touristiques ou chambres d'hôtel

Patrick MOLLARD, maire-adjoint, propose, en application des 3 délibérations lors de la séance du 13 novembre 2017, d'attribuer des aides aux façades, des aides à la rénovation de devantures commerciales, à la rénovation de logements touristiques et de chambres d'hôtel.

Le montant total des aides proposées s'élève à la somme de 32 600 €. Le maire-adjoint précise qu'il a été prévu dans le budget primitif 2018, 50 000 € de crédit budgétaire.

*Vote : unanimité.*

### Test de passage de sédiments fins de la retenue du Flumet par un groupe de la centrale hydroélectrique du Cheylas.

Patrick MOLLARD, maire-adjoint, indique que par courrier du 5/03/18 la DREAL a transmis au maire d'Allevard, pour avis du conseil municipal, la demande d'autorisation déposée par EDF visant à effectuer un test de passage de sédiments fins de la retenue du Flumet dans un groupe de la centrale hydroélectrique du Cheylas.

La commune d'Allevard attend depuis plusieurs années que le stock important de sédiments stockés dans la retenue du Flumet soit évacué, aussi elle est favorable aux tests envisagés par EDF.

*Vote : unanimité*

### Convention de décollage : autorisation de vol libre

Martine KOHLY, adjointe au maire, propose d'autoriser le renouvellement de la convention de décollage de parapentes à Malatrait et de signer la convention à intervenir avec la Fédération Française de Vol Libre représentée par l'association « Les Coccin'ailles du Pays d'Allevard ».

*Vote : unanimité*

### Lac de la Mirande : Installation d'une petite restauration

Jérôme BAUDIN, adjoint au maire propose d'autoriser Hervé NICOLLET à gérer une petite restauration au lac de la Mirande pour la saison 2018 aux conditions financières suivantes :

100 € pour le mois d'avril 2018, 200 € mensuel pour les mois de mai et juin 2018, 400 € mensuel pour les mois de juillet et août 2018, 200 € pour le mois de septembre 2018, 100 € pour le mois d'octobre 2018. Les frais d'électricité et d'eau sont à la charge de Hervé NICOLLET.

*Vote : unanimité*

### Jardins familiaux : attribution des lots

Sur proposition de Georges Zanardi, président de la commission d'attribution des jardins familiaux : l'ensemble des Allevardins ayant sollicité une parcelle dans les jardins familiaux de l'impasse des jardins ont été réunis le 31/01/18 en mairie. Cette réunion a

permis de présenter le projet, les aménagements envisagés ainsi que le règlement puis de s'assurer de la motivation des candidats pour favoriser le lien social sur le site des jardins. Au lancement de l'opération, il y avait 22 candidats pour 11 parcelles à attribuer. Après un nombre de désistements, il ne restait que 17 candidats.

Il faut préciser que les 5 candidats qui n'ont pas été retenus n'ont pas participé à la réunion du 31 janvier et n'ont pas répondu aux messages laissés par les services de la mairie ; ils ont toutefois été placés sur liste d'attente. Les travaux d'aménagement des jardins vont commencer. L'objectif est une mise à disposition des parcelles avant la fin avril. Un point d'eau va être installé et la commune prendra à sa charge une consommation d'eau de 300 € ; les jardiniers vont être sensibilisés sur ce sujet. Le conseil municipal procède à l'attribution des lots.

*Vote : unanimité*

## TRAVAUX

### Travaux école élémentaire : demande de subvention

Gilbert EYMIN, adjoint au maire indique que dans le cadre du budget 2018, il est prévu la réalisation de travaux suivants : réaménagement des toilettes de l'école élémentaire : 70 000 € HT

*Vote : unanimité*

## PERSONNEL COMMUNAL

### Bibliothèque : mise à disposition d'un agent

Bernard ANSELMINO, adjoint au maire chargé du personnel, rappelle que le conseil municipal, dans une délibération en date du 06/02/17, avait autorisé à recruter, pour une période d'un an, un agent et de le mettre à la disposition de la Bibliothèque dans le cadre de l'opération « mise en réseau de toutes les bibliothèques du Grésivaudan ». Cette opération était à l'initiative de la Communauté de Communes le Grésivaudan. Le conseil municipal décide de recruter un agent pour une durée d'un an et pour une durée hebdomadaire de travail de 10h qui sera affecté à la bibliothèque.

*Vote : unanimité*

## DIVERS

### École municipale des sports : modification des tarifs pour le 2<sup>e</sup> trimestre de l'année scolaire 2017/2018

Martine KOHLY, adjointe au maire chargée des sports, indique que l'école municipale des sports n'a pu ouvrir ses portes du 03 mars au 06 avril 2018 suite à l'arrêt de travail du professeur de sport. Elle propose donc de modifier les tarifs applicables pour le 2<sup>e</sup> trimestre 2018.

Le conseil municipal rappelle les tarifs de l'école municipale des sports pour l'année scolaire 2017/2018 : 41,25 € le trimestre – 1 heure par semaine, 56,34 € le trimestre – 2 heures par semaine

Il fixe les tarifs de l'école municipale des sports pour le 2<sup>e</sup> trimestre 2018 : 28,88 € le trimestre – 1 heure par semaine, 39,44 € le trimestre – 2 heures par semaine

*Vote : unanimité*

## 14 MAI

### AFFAIRES FINANCIÈRES

#### Modification de la perception des droits de place du marché du jeudi

Bernard ANSELMINO, adjoint au maire, informe que la mise en place d'un abonnement pour le droit de place du marché du jeudi, depuis 2015, semble poser plusieurs difficultés. Il ne satisfait pas les commerçants du marché du jeudi. Le conseil municipal annule les délibérations du 22 mai 2017 et du 24 juillet 2017 et décide de revenir à une perception journalière du marché du jeudi à compter du 1<sup>er</sup> juin 2018 ; Il décide de créer une régie de recettes de perception des droits de place du marché. Il confirme que le placement des commerçants le matin est de la responsabilité de la police municipale. Il fixe les tarifs du marché du jeudi à compter du 1<sup>er</sup> juin 2018 comme suit : 1 € le mètre linéaire du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre, 0,50 € le mètre linéaire du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars.

*Vote : unanimité*

#### Modification de la perception des droits de place du marché du dimanche

Bernard ANSELMINO, adjoint au maire indique qu'une nouvelle organisation du marché du dimanche sera mise en place à partir du 1<sup>er</sup> juin 2018. Vu le faible nombre de commerçants présents le dimanche matin, les frais de fonctionnement liés à une régie de recettes ne seraient pas couverts par les recettes liées au droit de place. En conséquence, il propose que le marché du dimanche soit réservé aux seuls abonnés. Le conseil municipal fixe le tarif de l'abonnement à compter du 1<sup>er</sup> juin 2018 à 38€ le mètre linéaire par an, et décide que la perception des droits de place du dimanche sera réalisée selon une périodicité semestrielle, par l'émission d'un titre de recettes (38 € x nombre de mètres linéaires)

*Vote : unanimité, moins deux abstentions (Fabienne LEBE, Louis ROUSSET)*

#### Mode de calcul de la taxe de séjour forfaitaire

Jérôme BAUDIN, adjoint au maire, informe qu'une délibération fixant le mode de perception de la taxe de séjour des centres de vacances avait été votée le 01/12/14.

Cette délibération instaurait une taxe de séjour forfaitaire calculée sur une période estivale et une période hivernale. Le nombre de jours total de ces périodes ferait considérablement augmenter la taxe de séjour à payer par les centres de vacances.

Afin de plafonner la taxe de séjour forfaitaire pour les centres de vacances, Jérôme BAUDIN propose que le calcul des taxes forfaitaires soit basé sur une période de 140 jours par an. Le conseil municipal fixe à 140 jours par an la base de calcul de la taxe de séjour forfaitaire.

*Vote : unanimité*

#### Bureau de poste : bail commercial

Jérôme BAUDIN, adjoint au maire chargé des finances, rappelle que le bail commercial qui avait été conclu le 06/09/10 avec la société LOCAPOSTE concerne la location de la Poste d'Allevard. Les principales caractéristiques du bail étaient les suivantes : location à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2011 pour une durée de 9 ans, location du bureau de poste, du centre de tri à l'exception de l'appartement de fonction, montant annuel du loyer 9 500 € H.T. (charges non comprises).

L'adjoint au maire indique que, dans une délibération en date du 03/03/14, le conseil municipal, devant l'impérieuse nécessité de maintenir le service public, avait décidé de suspendre à compter du 01/04/14 le paiement des loyers par La Poste à condition que le centre de tri ne soit pas déplacé d'Allevard. Cette condition n'ayant pas été respectée, Jérôme BAUDIN propose d'annuler cette délibération.

*Vote : unanimité*

#### Location de la salle de l'atelier pour l'organisation de mariages

Philippe LANGENIEUX-VILLARD, maire d'Allevard, indique qu'actuellement les Allevardins qui souhaitent se marier à Allevard ne trouvent aucune réponse privée pour organiser le repas. Il propose, qu'à titre expérimental et pour l'année 2018, le conseil municipal autorise la location de la salle l'Atelier pendant les mois de juillet et août.

Le conseil municipal autorise la location de la salle l'Atelier située dans le bâtiment La Pléiade aux conditions suivantes : location possible du 07/07/18 au 26/08/18, location à des Allevardins se mariant à Allevard, la consultation des traiteurs locaux est impérative, montant de la location : 1 000 €, caution : 500 €, attestation d'assurance. Il rappelle que la salle Antoine Cros peut aussi être louée pour l'organisation des mariages.

*Vote : 21 voix pour et 1 voix contre (Philippe CHAUVEL)*

#### Travaux de réaménagement des Thermes

Patrick MOLLARD, maire-adjoint en charge de l'urbanisme, indique que la Société Européenne de Thermalisme (SET) a déposé le 04/04/18 une demande de travaux de réaménagement des Thermes d'Allevard. Les principaux travaux dont la réalisation est prévue entre la fin des cures 2018 et le début de celles de l'année 2019 consistent, à installer les soins ORL dans le bâtiment de rhumatologie et de mettre en place un jacuzzi dans une partie de la surface occupée à ce jour par le centre de remise en forme.

Le conseil municipal autorise la Société Européenne de Thermalisme à réaliser des travaux de réaménagement des Thermes.

*Vote : unanimité*

### URBANISME - FONCIER

#### Travaux de raccordement des réseaux d'eau potable et d'assainissement du hameau de Montouvard

Patrick MOLLARD, maire-adjoint, indique qu'en 2017 à l'occasion des travaux d'eau et d'assainissement de Montouvard, la commune a décidé une modification de l'alimentation des stations de pompage dans le but d'assurer l'enfouissement de la ligne

électrique desservant Montouvard pour un montant de 8 496,36 € TTC et une modification de l'emprise de la voirie pour un montant de 2 257,50 € TTC, ainsi qu'une amélioration de la défense incendie pour un montant de 1 382,74 € TTC.

Le maire-adjoint indique qu'un avenant de transfert est nécessaire. En effet au 01/01/18, la Communauté de Communes a repris la compétence eau et assainissement. Sur cette opération une partie des travaux relève de la compétence communale.

*Vote : unanimité*

#### Contrat d'utilisation des services applicatifs Politea France

Philippe LANGENIEUX-VILLARD, maire d'Allevard, présente une application mobile participative conçue spécifiquement pour les mairies et téléchargeable sur internet. Elle permettra si la commune signe le contrat avec la société POLITEIA FRANCE : la diffusion d'information sur les prochaines actualités, une alerte auprès des administrés en cas d'urgence ou de danger, une consultation et une réponse aux anomalies rencontrées sur le territoire communal. Le maire propose la signature de ce contrat avec cette société. Le montant de la redevance mensuelle s'élèvera à 50 € HT/mois.

*Vote : unanimité*

### DIVERS

#### Demande d'attribution du fonds de concours pour la rénovation de l'éclairage public

Philippe LANGENIEUX-VILLARD, maire d'Allevard, indique que dans le cadre des travaux d'amélioration de l'éclairage public, la commune souhaite solliciter l'attribution d'un fonds de concours auprès de la communauté de communes Le Grésivaudan. Le montant du fonds de concours demandé n'excède pas la part du financement assurée, hors subventions, par la commune, conformément au plan de financement ci-dessous : montant des Travaux 140 000 € HT, fonds de concours Communauté de Communes le Grésivaudan 40 000 €, autofinancement 100 000 € HT %

*Vote : unanimité*

## 18 JUIN

### AFFAIRES FINANCIÈRES

#### Aire de camping-cars : tarifs

Carine PICCEU, adjointe au maire, rappelle la délibération en date du 13/11/17 fixant les tarifs concernant l'aire de camping-car. L'adjointe au maire propose de modifier cette délibération afin de proposer un forfait aux curistes et de supprimer le tarif basse saison.

Le conseil municipal modifie la délibération du conseil municipal et fixe les tarifs de l'aire de camping-car :

Stationnement (tout compris) : 24 h : 10 €, 48 : 20 €, 72 h : 30 €, forfait curiste 23 jours : 180 €  
Station de vidange seule : 3 € pour 1 heure la vidange, remplissage en eau propre et nettoyage de la cassette pour les camping-cars de passage.

Tarification en cas de dépassement : en cas de dépassement de forfait, l'usager devra, afin de pouvoir sortir de l'aire, s'acquitter d'un montant qui sera calculé de la manière suivante : dépassement compris entre 1s et 24 h : le montant à régler correspondra à un forfait 24 h.

Tout forfait acquitté et non consommé en totalité ne pourra donner lieu à un remboursement.

*Vote : unanimité, moins 6 abstentions (Fabienne LEBE, Carin THEYS, Jean-Luc MOLLARD, Hubert SALINAS, Louis ROUSSET, Philippe CHAUVEL)*

## Convention financière avec l'école St Hugues

Béatrice DEQUIDT, adjointe au maire, rappelle que la commune, suite à une délibération en date du 23/10/95 avait décidé de participer aux frais de fonctionnement de l'école Saint-Hugues.

Dans le cadre de l'application de cette convention, l'adjointe au maire indique que les avantages ainsi consentis par la commune ne peuvent être proportionnellement supérieurs à ceux consentis aux classes maternelle et élémentaire publiques. L'adjointe au maire propose de signer une nouvelle convention financière avec l'école Saint-Hugues. En effet, la circulaire 2007-142 du 27/08/07 a apporté des modifications en matière de financement par les communes des écoles privées sous contrat. Le montant annuel pour l'année 2018 s'élève à 34 518,81 € pour l'école maternelle, soit un coût par élève de 1 438,28 € ; 17 099,76 € pour l'école élémentaire, soit un coût par élève de 371,73 €.

*Vote : unanimité, moins une abstention (Jean-Luc Mollard)*

## TRAVAUX

### Climatisation : contrat de maintenance

Gilbert EYMIN, adjoint au maire, propose d'autoriser la signature du contrat à intervenir avec la société ALIZE concernant la maintenance de la climatisation du cinéma et de l'école maternelle pour un montant total : 1 090,80 T.T.C. Le cinéma pour un montant de 962,40 T.T.C. L'école pour un montant de 128,40 T.T.C. L'adjoint du maire indique que la somme de 962,40 T.T.C. sera refacturée au cinéma Belledonne.

*Vote : unanimité*

### Convention de délégation de la compétence « eaux pluviales urbaines »

Patrick MOLLARD, maire-adjoint, rappelle que la Communauté de Communes le Grésivaudan est compétente en matière de gestion des eaux pluviales urbaines depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, date de la prise de la compétence assainissement.

Le maire-adjoint indique que dans l'attente de la définition du périmètre de cette compétence et des modalités de financement, la Communauté de Communes a dans une délibération en date du 23 avril 2018 proposé à titre transitoire de s'appuyer sur l'expertise et le savoir-faire développés par les communes jusqu'alors compétentes.

Aussi, la Communauté de Communes propose de déléguer l'exercice de cette compétence aux communes pendant une durée de 2 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 soit jusqu'au 31 décembre 2019. Il précise que le financement de ce service public continuera d'être assuré par les communes sur leur

budget général pendant toute la durée de la convention. Aucune charge transférée ne sera imputée aux communes pour les exercices 2018 et 2019.

*Vote : unanimité*

## URBANISME – FONCIER

### Réaménagement du local d'ordures ménagères implanté actuellement sur le terrain du casino

Patrick MOLLARD, maire-adjoint, indique que la société NOVALYS a pour projet la construction d'un immeuble de 51 logements avenue des Bains, en face du Casino mais que la configuration du site ne permet pas de trouver la place nécessaire pour implanter le local destiné à l'entreposage des ordures ménagères qui seront générées par les occupants des logements.

Après consultation du SIBRECSA, il s'avère qu'un conteneur semi-enterré (CSE) de 5 m<sup>3</sup> est nécessaire pour l'entreposage des ordures ménagères du futur immeuble.

Le Casino a l'obligation de disposer d'un local pour l'entreposage de ses ordures ménagères.

Celles-ci sont actuellement entreposées sur une partie (environ 20 m<sup>2</sup>) de la parcelle AK n° 504 du terrain qui lui appartient dans des conteneurs aériens qui sont également utilisés pour les ordures ménagères du voisinage; certains des conteneurs sont dans un abri affecté à cet usage et d'autres sont à l'air libre. La commune d'Allevard, le Casino et NOVALYS se sont entendus sur les dispositions suivantes :

- Le Casino est prêt à céder gratuitement à la commune d'Allevard la partie actuelle de la parcelle AK n° 504 occupée par l'entreposage des ordures ménagères ;
- après cession de cette parcelle de terrain, l'entreposage des ordures ménagères sera totalement réaménagé. L'abri sera détruit et 3 CSE seront implantés (2 de 5 m<sup>3</sup> pour les ordures ménagères et 1 de 4 m<sup>3</sup> pour le recyclage du verre)
- les frais occasionnés par le réaménagement décrit ci-dessus (destruction de l'abri actuel, acquisition et mise en place des 3 CSE puis remodelage du sol) seront intégralement pris en charge par NOVALYS ;
- les 2 CSE destinés aux ordures ménagères, ainsi que le CSE destiné au recyclage du verre, seront utilisés aussi bien par les occupants du futur immeuble que par le Casino et le voisinage ;
- les frais de nettoyage et d'entretien des 3 CSE seront à la charge de la commune d'Allevard.

*Vote : unanimité*

## 23 JUILLET

## INTERCOMMAUTÉ

### Don de minéraux au muséum d'histoire naturelle de Grenoble et à la société naturelle de Savoie

Philippe LANGENIEUX-VILLARD, Maire d'Allevard, indique qu'un ensemble de minéraux a été donné, sans condition, en 2015 au Musée d'Allevard par Pierre Déchargé, président de la Société d'Histoire Naturelle et de Mycologie d'Aix-les-Bains. Cet ensemble n'ayant pas fait l'objet d'un passage en

Commission Scientifique Régionale compétente en matière d'Acquisitions, ces minéraux ne font pas partie de l'inventaire « Musée de France » et sont ainsi aliénables. En raison de l'absence de cohérence claire avec le positionnement scientifique du musée d'Allevard, une inscription à l'inventaire « Musée de France » ne semble pas pertinente.

Dans le cadre du chantier des collections, avec l'aide de spécialistes en minéralogie, un inventaire précis de ce don a été fait avec une identification précise des minéraux.

Suite à ce travail, cet ensemble a été divisé, suivant des critères scientifiques, en trois lots : le premier lot (26 minéraux) a été intégré au matériel d'études du Musée d'Allevard (minéraux liés à l'histoire géologique du territoire), il servira à des fins pédagogiques pour des visites avec des scolaires ou des groupes. Le second lot a été proposé en don à la Société d'Histoire Naturelle de Savoie, ces minéraux présentent uniquement un intérêt pour des étudiants en géologie. Le troisième lot a été proposé en don au Muséum d'Histoire Naturelle de Grenoble (minéraux provenant de régions lointaines comme le Maroc, le Brésil, etc...). Dans ce contexte, le maire propose d'acter le don de 10 minéraux à la Société d'Histoire Naturelle de Savoie et d'acter le don de 61 minéraux au Muséum d'Histoire Naturelle de Grenoble.

*Vote : 22 voix pour, 1 voix contre (Louis ROUSSET)*

## URBANISME - FONCIER

### Attribution des aides communales pour les réfections de façades, pour les devantures commerciales, pour la rénovation de logements touristiques ou chambres d'hôtel

Patrick MOLLARD, maire-adjoint, rappelle que lors du conseil municipal du 09/04/18, en application des trois délibérations adoptées lors de la séance du 13/11/17, il a été décidé d'attribuer des aides aux façades, des aides à la rénovation de devantures commerciales, à la rénovation de logements touristiques et de chambres d'hôtel pour un montant de 32 600 €. Le maire-adjoint précise qu'il a été prévu dans le budget primitif 2018, 50 000 € de crédit budgétaire.

Depuis cette date, deux commerçants supplémentaires ont déposé un dossier de demande d'aide de rénovation de devanture commerciale. Leur dossier a été jugé complet, les travaux ont été effectués et les factures acquittées ont été reçues en mairie. Il est donc proposé de leur verser l'aide prévue, soit 187,50 € pour l'un et 792 € pour l'autre.

Il s'avère que, parmi les dossiers validés lors du conseil municipal du 9 avril 2018, deux réfections de façade ne seront effectuées qu'en 2019. Le montant total des aides proposées pour 2018 s'élève donc à la somme de 15 579,50 €.

*Vote : unanimité*

### Convention d'occupation du domaine public pour disposer de douze places de stationnement le long de l'avenue des Bains

Patrick MOLLARD, maire adjoint, indique qu'un immeuble de 51 appartements est projeté avenue des Bains par la Société NOVALYS. Le Plan Local

d'Urbanisme (PLU) de la commune prévoit, pour les visiteurs, 1 place de stationnement en surface pour 4 appartements ; 13 places de stationnement en surface sont donc nécessaires. La société NOVALYS a bien prévu le nombre de places demandées mais, vu la configuration du terrain, 1 est implantée en surface et les 12 autres en sous-sol.

Sachant que la délivrance du permis de construire de cet immeuble est subordonnée à la nécessité de disposer de 13 places de stationnement en surface, Patrick MOLLARD propose d'autoriser à signer avec NOVALYS une convention d'occupation du domaine public de la commune lui permettant de disposer de 12 places de stationnement le long de l'avenue des Bains.

*Vote : unanimité, moins une abstention (Louis ROUSSET)*

DIVERS

**Aire de camping-cars : modification des tarifs du 01 août 2018 au 31 décembre 2018**

Carine PICCEU, adjointe au maire, rappelle la délibération en date du 18/06/18 fixant les tarifs concernant l'aire de camping-cars. Elle propose de modifier cette délibération, compte tenu des nuisances engendrées par la construction à proximité du Centre d'Entretien Routier Départemental.

Le conseil municipal fixe les tarifs de l'aire de camping-car du 1<sup>er</sup> août 2018 au 31 décembre 2018 : Stationnement (tout compris) : 24h : 5€, 48h : 10€, 72h : 15€, forfait curiste 23 jours : 90€ Station de vidange seule : 1,5€ pour 1 heure la vidange, remplissage en eau propre et nettoyage de la cassette pour les camping-cars de passage.

Tarifcation en cas de dépassement : en cas de dépassement de forfait, l'utilisateur devra, afin de pouvoir sortir de l'aire, s'acquitter d'un montant qui sera calculé de la manière suivante : dépassement compris entre 1s et 24h : le montant à régler correspondra à un forfait 24h.

Tout forfait acquitté et non consommé en totalité ne pourra donner lieu à un remboursement.

*Vote : unanimité*

17 SEPTEMBRE

AFFAIRES FINANCIERES

**Conseil et assistance à la passion des marchés d'assurance**

Gilbert EYMIN, adjoint au maire, indique que la commune a souhaité reconsidérer ses contrats d'assurance « dommages aux biens, responsabilité civile, flotte automobile » qui arrivent à terme le 3/12/18 en organisant une mise en concurrence des assureurs dans le respect du code des marchés publics. Compte tenu de la complexité de cette démarche, la commune a souhaité confier cette mission au cabinet AFC Consultants, cabinet d'audit indépendant, dans le but d'aider la commission d'appel d'offres à choisir la compagnie d'assurance la mieux disante. Les conditions financières sont les suivantes :

Offre de base : élaboration et révision des cahiers des charges, analyse des offres : 3 900 € H.T. (ce

montant couvre l'ensemble des honoraires et frais de déplacement du cabinet AFC Consultants).

*Vote : unanimité*

URBANISME - FONCIER

**Délibération relative à la convention d'occupation du domaine public de la commune pour disposer de quinze places de stationnement le long de l'avenue des bains**

Patrick MOLLARD, maire-adjoint, rappelle que, lors de la séance du 23/07/18, le conseil municipal a autorisé la signature avec la société NOVALYS d'une convention d'occupation du domaine public de la commune lui permettant de disposer de douze places de stationnement le long de l'avenue des Bains destinées aux personnes qui rendront visite aux occupants de l'immeuble de 51 logements projeté le long de cette avenue. Il s'avère que la nouvelle répartition des types de logements imposée par les services de l'Etat (10 logements en location aidée, 15 logements en accession aidée (PSLA) et 26 logements en accession classique) a modifié le nombre de places de stationnement exigibles pour ce programme immobilier. Il est nécessaire de disposer de 3 places de stationnement supplémentaires par rapport à ce qui était prévu auparavant. Sachant qu'un tel projet de mixité sociale répond aux attentes, Patrick MOLLARD, maire-adjoint, propose en conséquence de modifier la convention adoptée le 23 juillet dernier en remplaçant 12 places de stationnement par 15 places de stationnement.

*Vote : unanimité*

TRAVAUX

**La Pléiade : contrat de maintenance du mur d'escalade**

Sur proposition de Martine KOHLY, adjointe au maire, le conseil municipal autorise la signature du contrat de maintenance du mur d'escalade à intervenir avec la sarl GRIMPOMANIA pour un montant annuel de 800,00 € H.T.

*Vote : unanimité*

CULTURE – VIE ASSOCIATIVE

**Ecole des arts : création d'un atelier « art textile », d'un atelier « argile libre » et d'un atelier « parents / enfants »**

Cécile LACROIX, conseillère municipale déléguée, indique que suite à la démission de Véronique MEILLEUR pour des raisons personnelles, il a été décidé de remplacer l'atelier poterie par 3 ateliers : un atelier « art textile », un atelier « argile libre », un atelier « parents / enfants » (2 à 5 ans). Cécile LACROIX indique que l'art textile est une approche artistique créative autour des matériels souples (tissus, laines, ruban etc...) pour créer de petites œuvres. Durée du cours : 2h30, le jeudi de 18h à 20h30, Marie THEIS assurera les cours de l'atelier art textile

(adolescents et adultes). Elle indique que l'atelier d'argile libre offre la possibilité à chacun de créer librement, selon son rythme et son inspiration, en explorant les voies d'expression liées à l'argile telles que la palpation, le pétrissage, l'étrépage, l'extraction, l'ajout... Durée du cours : 1h30 le jeudi de 18h à 19h30. Lors des ateliers parents/enfants, un parent accompagne l'enfant et l'intervenant oriente l'enfant en respectant sa propre créativité. Les réalisations découlent de l'expérimentation des formes, de la couleur et de la composition, à travers l'utilisation de différentes techniques telles que le collage, la peinture, la craie et le modelage. Durée du cours : 1h le mercredi de 10h30 à 11h30. Elodie BARRE assurera les cours de l'atelier « argile libre » et de l'atelier « parents/enfants ».

Le conseil municipal décide de créer dans le cadre de l'école des Arts l'atelier « art textile », l'atelier « argile libre » et l'atelier « parents/enfants ».

*Vote : unanimité*

**Mise à disposition d'un local pour une association**

Sur proposition de Cécile LACROIX, conseillère municipale déléguée, le conseil municipal décide de mettre à disposition à compter du 18/09/18 à l'association Camér'art, représenté par son président Joé RIMET-PIACHE, la moitié de l'appartement situé au-dessus de la Poste, 8 avenue Louaraz aux conditions suivantes : bien mis à disposition en l'état : 3 salles d'une superficie d'environ 60 m<sup>2</sup>, condition de mise à disposition : convention d'utilisation révoquable (départ des lieux après un préavis de 1 mois car l'appartement reste à vendre), montant du loyer : gratuit pour la mise à disposition. Les charges locatives (eau, électricité, chauffage) seront pris en charge, par moitié entre l'association Coccin'ailes, déjà installée et l'association Camér'art.

*Vote : unanimité*

DIVERS

**Restaurant d'altitude « Le 738 »**

Le maire procède à la lecture de la lettre adressée par monsieur BENAY au Président de la République concernant le restaurant d'altitude. Il procède également à la lecture de la réponse qu'il souhaite apporter au préfet. Cette lettre, lue en conseil municipal, a été adoptée à l'unanimité.

**Travaux de construction d'une halle couverte : demande de subvention**

Philippe LANGENIEUX-VILLARD, maire d'Alleverd propose la construction d'une halle couverte, place de Verdun. Compte tenu des sommes à engager (maximum de 350 000 € HT), le maire propose de déposer trois demandes de subvention auprès de la région Auvergne Rhône-Alpes, pour un montant de 120 000 € dans le cadre de la dotation « Bourg centre », auprès du Conseil Départemental de l'Isère, auprès de la Communauté de Communes le Grésivaudan.

*Vote : unanimité*

## Respecter la loi

La loi prévoit que le droit d'expression des groupes dans un conseil municipal est proportionnel à son nombre d'élus. Le règlement intérieur voté par le conseil municipal reprend cette règle.

Ainsi, pour Allevard, selon l'application de la loi, l'opposition dispose de 701 signes, et la majorité, de 3 153 signes.

## Tout tenter pour sauver le 738

Le conseil municipal est unanime à souhaiter qu'une solution intelligente soit trouvée pour éviter la démolition du chalet « le 738 » située au sommet des Plagnes.

La presse se gargarise de gros titres et cherche à transformer en scandale la collaboration intelligente entre l'investissement public du télésiège de Claran et l'investissement privé d'un agent économique sérieux et implanté dans notre station.

Nous devons dépasser l'absurde embroglio administratif qui autoriserait cette construction si elle était publique et l'interdit parce qu'elle est commerciale.

Nous avons des solutions, qui supposent la bonne volonté de tous. Les 27 élus d'Allevard proposent une médiation. Si elle aboutissait, ce serait la démonstration que le bon sens et l'intérêt général peuvent encore triompher.

**Philippe Langénieux-Villard  
et l'équipe « Aïmons Allevard »**

## L'été a été chaud

Cette rentrée et les mois qui arrivent vont être chauds.

De nombreux sujets et débats attendent les élus.

Dégradation des services publics (ceux qui ne sont pas encore transférés à la comcom) propreté, désherbage, quel cadre de vie voulons-nous ? Le maire a demandé aux Allevardins de nettoyer la voirie devant chez eux.

Aire de camping-car, vide en juin et juillet, avant qu'à notre demande, les tarifs soient divisés par deux depuis le 1<sup>er</sup> août.

L'aménagement a coûté 190 000 €.

Projet d'une nouvelle monnaie à Allevard, comme dans le bassin Grenoblois, « le Cairn ».

Transports scolaires des collégiens.

Projet d'une halle couverte place Verdun.

Etc.

**AAC.**

*Les articles publiés dans la présente rubrique le sont sous la responsabilité de leurs auteurs et n'engagent en rien la responsabilité de la rédaction de "L'Allevardin".*

# État-Civil

## BIENVENUE

- 06/04 Louna DA ROCHA
- 17/04 Stan ROSSET-CHAMBRUN
- 01/05 Ayline ALFONSI
- 15/05 Félix MORINO-BAQUETTO
- 17/05 Tom RODRIGUEZ-RUEDA
- 23/05 Sophie VIALLETELLE
- 25/05 Nino COMAILS-CHAPPELLET
- 30/06 Johanne BERTHOLET
- 03/07 Clara CHANTEPIE
- 06/07 Eden DOUMONT
- 17/07 Raphaël LAARMAN
- 07/08 Emilia MARTINS
- 07/08 Giuliana MARTINS
- 08/08 Isis KISSLER
- 15/08 Camille AUBRY
- 17/08 Kelly VIALLET
- 28/08 Nathan BEDEL MARCHAL
- 28/08 Noah DIOT
- 31/08 Côme LEFLOCH GONNARD
- 19/09 Tom MARTINENT

## ILS S'AIMENT

- 14/04 Marc ROSSET et Marichtou GIRAULT
- 05/05 Benoit CHARBONNEAU ET Cynthia TREFFE
- 26/05 Olivier MOREL et Magali BIOT
- 28/06 Pierre HABERER et Amy FEEZOR
- 30/06 Johan ROBESSON et Anne-Sophie GALLET
- 07/07 Patrick NSONSA KITALA et Elodie WERY
- 28/07 Olivier LAVARENNE et Ana CORREIA CARVALHO
- 25/08 Miguel RODRIGUEZ RUEDA et Céline MARTON
- 15/09 Johan NÉZEREAU et Floriane ANDRÉ
- 29/09 Frédéric ROCHETTE et Laetitia DIANA
- 20/10 Eduardo ORDONEZ MACHADO et Yoann ARNAUD-GODDET

## ILS NOUS ONT QUITTÉ

- 27/03 Jean-Luc LÉVY
- 28/03 Louise FABRE veuve POUCHOT-ROUGE-CÉZARD
- 11/04 Roger ASTIER
- 25/04 Janine HINFRAY épouse MULTON
- 09/06 Anna CANNELLA veuve GUDEMI
- 20/06 Claudine WEBER épouse CHEVALIER
- 24/06 Odette MARÉCHAL veuve BELLINI
- 26/06 Philippe JANOT
- 03/07 Fatima CHETTIBI épouse FEDGHOUC
- 17/07 Raphaël LAARMAN
- 27/07 Georgette ROBESSON veuve COQUAND
- 02/08 Martine TAVEL
- 27/08 Leonor DE JESUS OLIVEIRA veuve DOS SANTOS
- 17/09 Michel RAFFIN
- 24/09 Pierre QUATREFAGE
- 06/10 Lucette JOUVEL-TRIOULET veuve EYMIN-PETOT-TOURTOLETT
- 12/10 Martine HANNECART épouse LESAINT

# Annonces

### Vend local de 90m<sup>2</sup>

L'amicale des donneurs de sang bénévoles du pays d'Allevard vend son local de 90m<sup>2</sup> environ situé en rez-de-chaussée, en plein centre-ville (16 place du temple à Allevard) ; Aménagement possible en logements, bureaux ou local commercial. Travaux à prévoir, diagnostics en cours. Prix à débattre. Visite possible.

Contact : Claudine Candy-Peirazeau (la présidente)  
Tél. 06 42 18 05 71

### Vends ensemble

Skis Rossignol 1 m 70 non déballés (valeur initiale environ 700 €).  
Vélo d'appartement neuf. Prix global 350€.

Tél. 06 67 39 17 99

### Service d'aide à domicile

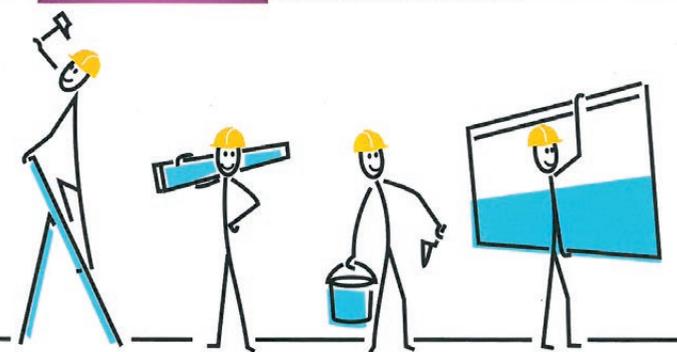
Dame sérieuse, motivée et souriante avec plusieurs années d'expérience, propose ses services dans le domaine de l'aide à la personne à domicile. Diplômée aide-soignante en 2013. Intervient sur les communes aux alentours. Travaille avec CESU.

Courriel : marievass81@gmail.  
Tél. 06 62 24 50 31

Les annonces sont publiées sous la responsabilité de leurs auteurs.

**PROPRIÉTAIRES** Le Grésivaudan propose aux propriétaires un accompagnement gratuit et des aides financières\* pour rénover leurs logements

\* sous conditions de ressources pour les propriétaires occupants



## DES AIDES POUR RÉNOVER VOTRE LOGEMENT

# L'OPAH

DU GRÉSIVAUDAN VOUS AIDE À AMÉLIORER LE CONFORT DE VOTRE HABITAT

Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat

+ d'informations :  
le-gresivaudan@soliha.fr

N°Vert 0 805 030 004



Permanence en Mairie d'Allevard, les jeudis en semaines impaires de 10h à 12h sans rendez-vous.

## Novembre

**11 NOVEMBRE**

### Commémoration du centenaire de l'armistice

11 h départ square Ménaggio -> monument aux morts -> parc des Thermes

**17 NOVEMBRE**

### Soirée Beaujolais

Amicale des pompiers  
La Pléiade à 20h30

### Bourse aux skis

De 9h à 19h  
Maison des Forges, salle Charrière (dépôt le 16/11 de 14h à 19h)

**23 NOVEMBRE**

### Théâtre « L'ascenseur »

La Pléiade à 20h30 (voir page 16)

**24 NOVEMBRE**

### Vide grenier par l'ACTPA

La Pléiade de 9h à 18h

**25 NOVEMBRE**

### Concert groupes poprock

La Pléiade à 19h

## Décembre

**2 DÉCEMBRE**

### Olivier de Benoist – 0/40 ans

La Pléiade à 18h (voir page 16)

**7 DÉCEMBRE**

### Opéra « Roméo et Juliette » (ballet enregistré à l'opéra de Stuttgart),

Cinéma Bel'donne à 20h

**7 ET 8 DÉCEMBRE**

### Téléthon

La Pléiade toute la journée

**8 DÉCEMBRE**

### Spectacle « Le miroir magique de Monsieur Paillette »

La Pléiade à 14h30 et 17h  
(2 séances) (voir page 16)

**9 DÉCEMBRE**

### Marché de Noël – 70 exposants

La Pléiade de 10h à 19h

**16 DÉCEMBRE**

### Concert de Noël de l'Ecole Municipale de Musique

La Pléiade à 17h

### Loto des prévoyants de l'Avenir

La Pléiade

**21 DÉCEMBRE**

### Don du sang

La Pléiade de 16h30 à 19h30

**31 DÉCEMBRE**

### Réveillon

#### « Du rétro aux années 80 »

Repas assuré par Le Trianon 65 €/pers. Organisé par le Club Louaraz et les Prévoyants de l'Avenir  
Sur réservation 06 86 14 86 94 (avant 10 décembre)  
La Pléiade à 20h30

## Janvier

**5 JANVIER**

### Concert du nouvel an par l'Harmonie d'Allevard

La Pléiade à 18h

**25 JANVIER**

### Théâtre et magie « Prouve que tu existes »

La Pléiade à 20h30 (voir page 17)

### Opéra Benvenuto Cellini, de Berlioz

mis en scène Terry Gilliam (enregistré au DNA d'Amsterdam)  
Cinéma Bel'donne à 20h

## Février

**2 FÉVRIER**

### Vertic'Allevard, compétition d'escalade

La Pléiade

**3 FÉVRIER**

### Loto de l'école St-Hugues

La Pléiade

**9 FÉVRIER**

### Election de Miss Isère

La Pléiade à 20h30

**16 FÉVRIER**

### Théâtre

#### « Le petit chaperon louche »

La Pléiade à 20h30 (voir page 17)

**19 FÉVRIER**

### Loto du Ski-Club

Le Collet, Salle Antoine Cros à 20h

**23 FÉVRIER**

### Fête de la Bière

La Pléiade à 19h30

**26 FÉVRIER**

### Loto du Ski-Club

Le Collet, Salle Antoine Cros à 20h

## Mars

**2 MARS**

### Concours de belote des Prévoyants de l'Avenir

La Pléiade

**8 MARS**

### Opéra Le Cenerentola (Cendrillon) de Rossini

mis en scène par Guillaume Gallienne (enregistré à l'Opéra de Paris)  
Cinéma Bel'donne à 20h

**9 MARS**

### Soirée dansante organisée par le basket club

La Pléiade

**10 MARS**

### Loto des jeunes pompiers

La Pléiade

**23 MARS**

### Saint-Joseph, fête des artisans

Eglise d'Allevard, procession

**30 MARS**

### Théâtre

#### « Les hommes viennent de mars, les femmes de vénus 3 »

La Pléiade à 20h (voir page 17)

**31 MARS**

### Loto organisé par l'ACTPA

La Pléiade à 18h

## Avril

**5 AVRIL**

### Opéra Manon de Massenet avec Nathalie Dessay et Rolando Villazon

Enregistré au Gran Teatre Del Liceu à Barcelonne  
Cinéma Bel'donne à 20h

**6 AVRIL**

### Concert « Diable de Funk » par L'Usine à Jazz, avec en première partie : l'Harmonie d'Allevard

La Pléiade à 20h30 (voir page 17)

**25 AVRIL**

### Spectacle de D'JAL

La Pléiade à 20h30 (voir page 17)

